



LA GAZETTE

ENSEMBLE ÉCRIVONS DE NOUVELLES PAGES

PAGE 6

**Concertation avec les Essertois
en vue d'un plan de redressement
financier**

CONTACTS

Mairie 03 84 21 33 20
CCAS 03 84 21 18 55

URGENCES

Point Accueil Solidarité 03 84 46 61 60
Centre Antipoison 03 83 32 36 36
Gendarmerie Belfort 03 84 57 63 00
Numéro européen d'urgence 112
Pompiers 18
Police 17
SAMU 15
SAMU Social 115
Urgence Malentendants 114

AIDES

Enfance maltraitée 119
Enfants disparus 116000
Fil santé jeunes 3224
Aide aux victimes de violences 3919
Maltraitance des personnes âgées et handicapées 3977
Paroisse Mère Térésa 03 84 21 10 44

HOSPITALISATION

Hôpital Nord Franche Comté 03 84 98 80 00
Centre de soin La Charmeuse 03 84 90 31 40
Clinique de la Miotte 03 84 55 52 52

SÉCURITÉ

Carte de crédit perdue/volée 0 892 705 705
Opposition chéquier 0 892 683 208
Info escroqueries 0 811 020 217

FIBRE

Éligibilité en utilisant le lien suivant :

<https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique>



La Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales (CNRACL) procédera au renouvellement de son conseil d'administration du 1^{er} au 15 mars 2021.

L'élection de ses membres aura lieu dans le cadre d'un vote par internet sur un site sécurisé ou par correspondance.

Une liste des électeurs CNRACL est disponible en Mairie vous pouvez venir vérifier si vous êtes bien inscrits comme électeurs CNRACL.

La CPAM de BELFORT offre à toute personne entre 16 et 65 ans la possibilité de passer un examen de santé gratuit.

Vous pouvez vous inscrire au Centre d'Examens de Santé situé aux 4 AS par téléphone au :

03 84 28 38 66

L'occasion de faire le point sur votre santé !

En ces temps où la santé est primordiale, ce bilan gratuit de santé est d'une grande utilité pour les Essertois.



HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi au Vendredi : 8h00 à 12h00 et 13h30 à 18h00

Samedi : 9h00 à 12h00 (fermée pendant les vacances scolaires)

Horaires Médiathèque :

Site mairie :

Mercredi 10h -12h / 14h -18h

Vendredi 15h - 18h

Samedi 09h - 12h

Site annexe Cousteau :

Mardi 15h -18h

Jeudi 15h-18h

Accueil des scolaires les matins.

Directeur de la publication : Frédéric Vadot – Mairie d'Essert

Rédaction : Boris Schotthey et Severine Moinault

Illustrations : Lana Moinault et CFI services

Impression : CFI services



SOMMAIRE

5 **EDITO**
Un nouveau média
collaboratif

28

LE TRAVAIL MUNICIPAL

- Les principales délibérations parmi plus de 50 votées en quelques mois.
- Modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU)
- Les contrats de Service Civique
- Les Comités de Quartier
- Tribunes politiques

6 **LE FOCUS**
Concertation citoyenne sur
le plan de redressement
financier de la commune

38

LE MOMENT CULTUREL

La Médiathèque
Poésies de Bonne Année
Jeux et dessins
La Radio d'Essert

13 **LA REVUE
D'ACTUALITÉ**
L'actualité de la commune
du 15 mars 2020 au 31
Décembre 2020

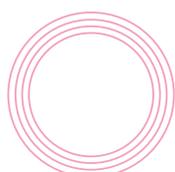
48

LES INFORMATIONS UTILES

La maison Médicale et le CCAS
Etat civil
Calendrier déchets ménagers et
guide du tri

19 **LES
ASSOCIATIONS**

- Tour d'horizon
de l'activité des
associations Essertoises
- Jean Jacques Lang
Citoyen d'honneur





LA COMMUNE D'

ESSERT

VOUS SOUHAITE UNE

BELLE & HEUREUSE

ANNÉE

2021



Chers Essertoises et Essertois

À l'aube de cette nouvelle année, je tiens tout d'abord à vous renouveler tous mes vœux de santé et bonheur pour vous et vos proches. Avec la naissance de notre nouveau média papier, l'occasion nous est donnée pour faire un premier point d'étapes depuis notre installation municipale.

Un bilan en 5 points :

• Urbanisation

Il était nécessaire et urgent de mettre un coup d'arrêt aux préparatifs du futur lotissement « Le Grelot », puisque d'une part cette zone fait partie d'un espace naturel de grande qualité et d'autre part la ville ne pourrait supporter un second lotissement en si peu de temps. Nous n'avons pas encore réceptionné le lotissement du Coudrai que les structures d'accueil des deux groupes scolaires ont montré des signes de saturation.

• Education

Un effort tout particulier a été mis sur les écoles, leur entretien, ainsi que sur les moyens éducatifs. En ouvrant en moins de 3 mois deux classes supplémentaires (une dans chacun des groupes scolaires), nous avons permis aux enfants et au personnel pédagogique de réussir leur rentrée de Septembre 2020. Bien sûr le retard accumulé sur la maintenance des bâtiments scolaires n'est pas comblé : il pleut encore dans certaines classes, mais des changements notables ont été remarqués et salués par les parents d'élèves et enseignants.

• Finance

Nous l'avions annoncé durant la campagne, cela a été confirmé dès l'été. La commune est en crise financière et ceci depuis plusieurs années. Elle ne dégage plus assez de résultat pour payer ses échéances d'emprunts. La dette s'est alourdie d'un million d'euros souscrit sur les récentes années. Un plan de redressement est à l'œuvre et nous vous le proposons dans notre thématique « Focus ».

• Economie locale

Il s'agit d'un autre engagement de campagne : développer les circuits courts. C'est le sens de l'animation estivale « les P'tits Jeudis » qui a égayé durant 7 semaines la place de la Mairie, permettant plusieurs milliers de visites pour la joie des Essertois petits et grands ; sans oublier les producteurs locaux qui se sont déclarés très satisfaits. De là l'idée a germé d'un marché de producteurs en plein cœur d'Essert, l'emplacement du Garage Sirufo étant désormais disponible. Nous souhaitons un vif succès à ce projet.

• Culture

Un nouveau souffle culturel s'est levé avec le lancement d'une formule inédite de la journée du patrimoine, la mise en place de médias numériques (radio, illiwap, facebook, nouveau site internet) et l'ouverture d'un second site médiathèque au sein du groupe scolaire Cousteau. Découvrez l'actualité dans les pages qui suivent.

« Ensemble écrivons de nouvelles pages » telle est la devise de notre action municipale : une vraie invitation est lancée à chacun de nous pour contribuer à l'actualité, au rayonnement et l'animation de la ville.

Bonne lecture
Bien à Vous
Frédéric Vadot



LE FOCUS

Concertation avec les Essertois en vue d'un plan de redressement financier de la Ville



• Le Constat

Il y a maintenant un an jour pour jour, nous vous écrivions pour vous alerter sur les vrais enjeux de l'élection municipale « conserver la capacité financière de la commune pour faire face à ses engagements d'aujourd'hui et de demain » Dès notre installation en mairie, nous avons fait réaliser un audit financier indépendant pour confirmer la situation financière critique dans laquelle la commune se trouve. Parmi les 52 communes du Grand Belfort nous sommes la seule à apparaître systématiquement en queue de peloton parmi les grands indicateurs financiers présentés par l'intercommunalité. Nous avons reçu il y a encore quelques semaines un courrier co-signé du préfet et du directeur départemental des finances publiques appelant la commune à retrouver dès 2021 un équilibre financier. Nous devons désormais réagir si nous ne souhaitons pas perdre collectivement le choix sur les décisions communales.

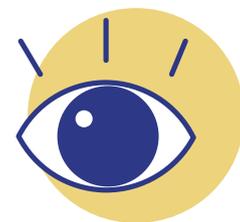
• La démarche

Initialement prévue sous forme d'une consultation citoyenne avec la possibilité de vous inviter à voter, cette option ne nous a pas été autorisée en raison de la crise sanitaire. En effet les scrutins à ce jour sont reportés. Conscients de l'importance de vous donner toute l'information et d'engager avec vous la concertation sur un sujet aussi sensible, nous souhaitons recueillir vos idées, commentaires et avis sur le plan de redressement que nous envisageons.

S'ouvre donc à compter de ce jour et ce pour 3 semaines une période de concertation avec la possibilité de laisser en mairie ou sur notre site internet vos avis, commentaires sur les choix de redressements possibles.

Au terme de cette période, une synthèse sera faite et une commission finance se tiendra préalablement au conseil municipal qui entérinera les choix du redressement financier de la ville.





REVUE DES OPTIONS ENVISAGÉES :

S'appuyant sur le cabinet d'audit financier KPMG, en complément du conseil de la trésorerie du Grand Belfort, nous avons passé en revue plusieurs options. Certaines déjà utilisées par le passé ont montré leurs limites, d'autres jugées « impossibles » ou exclues par l'équipe précédente ont toutefois retenu notre attention. Nous vous présentons une quinzaine d'options en mettant en avant celles possibles à court terme, d'autres à moyen terme ou encore celles que nous pensons exclure.

1 - Faire un autre lotissement

Essert s'est bien développée depuis quelques années en termes de population. Avec 3427 habitants (chiffre insee au 1/1/2021), nous devrions rapidement dépasser les 3500 habitants en comptant les logements ajoutés ces deux dernières années. Il nous semble urgent de faire une pause en termes d'urbanisation afin de ne pas atteindre le seuil critique de saturation de nos capacités d'accueil, notamment des écoles. En effet même si un accroissement de population est source de dynamisme, ceci n'est pas sans contrepartie. Cette option a été largement utilisée par le passé, mais cela n'a pas permis à la ville d'améliorer sa situation financière de façon pérenne, puisqu'une augmentation de la population engendre une augmentation des coûts de services et d'infrastructures.

Pour mémoire, nous avons stoppé dès les premiers jours la mise en place du lotissement « le Grelot », afin d'éviter à la commune le recours à un emprunt supplémentaire d'un demi-million d'euros prévu pour viabiliser l'accès à ces 3 hectares de terrains aujourd'hui champêtres.



2 - Faire un nouvel emprunt

Essert fait partie des communes les plus endettées de France. Avec un million d'euros de plus empruntés sur les 3 dernières années. Essert est classée dans le dernier décile national (90% des communes en France sont moins endettées qu'Essert). La commune n'a plus la possibilité de faire face à ses annuités d'emprunts qui ont augmentées. C'est la raison des courriers successifs des autorités de tutelle et la raison principale de ce plan de redressement.



3 - Renégocier la dette

Cette option est obligatoire compte tenu de la situation financière. Présentée comme impossible par certains, nous sommes sur le point de réussir à renégocier la dette d'Essert tel que nous nous étions engagés lors de la campagne électorale. Ce gain contribuera à l'effort nécessaire pour le redressement financier communal.



4 - Obtenir plus de dotations de l'état

C'est le projet « 3500 habitants » qui nous a été proposé par le passé. En définitive les dotations de l'État baissent, avec ou sans augmentation de population. Par ailleurs il n'existe pas un seuil magique « 3500 » qui permettrait à la commune de se sauver financièrement. Malgré le probable dépassement de ce seuil de 3500 habitants, les dotations reçues de l'État pour Essert devraient continuer à baisser.



5 - Attirer plus d'entreprises à Essert

Avec une centaine d'entreprises et commerces, Essert n'est pas classée parmi les premières communes dans ce domaine. Toutefois les contributions fiscales des entreprises sont captées par l'intercommunalité qui en rétrocède un montant plafonné. L'augmentation du parc d'entreprises à court terme n'aurait pas d'effet sur la situation financière de la commune.



6 - Augmenter les impôts de la taxe foncière

Certains ont utilisé comme argument de campagne « ne pas augmenter les impôts ». Nous nous sommes nous-même engagés à veiller sur la « pression fiscale ». En effet celle-ci a augmenté de plus de 30% sur les 12 dernières années. Toutefois cet impôt qui est réglé par les seuls propriétaires reste désormais l'une des rares options à la portée des communes. Dans un contexte où la taxe d'habitation disparaît, nous envisageons d'augmenter modérément la taxe foncière, laissant ainsi aux Essertois un pouvoir d'achat net (l'économie de la taxe d'habitation étant nettement supérieure à l'augmentation future de la taxe foncière).



7 - Augmenter les impôts de la taxe d'habitation

Cette taxe est désormais figée et est appelée à disparaître totalement d'ici 2023. La commune devrait être compensée de la perte de ces recettes. Les modalités précises ne sont pas encore arrêtées ce qui fait courir une incertitude supplémentaire pour les comptes de la commune.



8 - Revoir les tarifs aux usagers

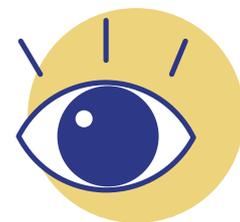
Une vraie gestion responsable doit prendre en compte la mise à jour régulière des tarifs aux usagers afin de ne pénaliser personne. Lors de notre étude nous avons été surpris par les tarifs du centre de loisirs, en effet ceux-ci ont baissé en 2018 sans raison apparente, faisant passer Essert nettement en dessous des tarifications pratiquées par les communes voisines. Nous proposons donc de rétablir une juste tarification ce qui contribuera à l'équilibre financier communal.



9 - Faire des économies de fonctionnement

Cela a été notre première préoccupation dès la prise de fonction et nous en avons déjà réalisé en maintenant par exemple la masse salariale (premier poste de dépense) à la même hauteur que l'année précédente, malgré les revalorisations et autres primes votées par l'équipe précédente. Cette remarque vaut également pour les frais généraux qui sont en baisse. Toutefois les dépenses d'une commune ont un caractère de « rigidité » important (temps long de désengagement des contrats signés), Essert encore plus que les autres, c'est la conclusion de l'audit financier de KPMG. Cette option est donc à envisager sur du moyen terme.





10 - Faire des économies sur les investissements

Il existe des investissements obligatoires dont la commune ne peut pas s'exonérer : voirie, mise aux normes de bâtiments, sécurité. Essert est en retard sur les investissements « obligatoires » avec notamment la mise aux normes des bâtiments scolaires. Nous ne pouvons plus retarder de nombreux investissements qui pourraient notamment mettre en péril la sécurité des Essertois. Ceci est un engagement communal auquel nous devons faire face.



11- Construire un nouveau groupe scolaire

Il ne s'agit pas ici à proprement parler d'une option de redressement, mais d'une solution envisagée par l'équipe précédente, suite au manque d'entretien des bâtiments scolaires et la dégradation progressive de ceux-ci. Un nouveau groupe scolaire coûterait l'équivalent de deux fois l'investissement engagé pour la Mairie médiathèque. Ceci est donc hors de portée de la commune qui peine aujourd'hui à boucler son budget.



12 - Mettre en place la taxe sur l'énergie

La quasi-totalité des communes du Territoire de Belfort l'ont déjà adoptée. L'état réfléchit à l'imposer à toutes les communes. Cette taxe s'inscrit dans la démarche de développement durable et de son financement. Il nous paraît opportun d'utiliser cette option afin de rétablir l'équilibre financier de la commune.



13 - Adapter les services aux usagers

Essert offre de nombreux services aux usagers. Tous sont de qualité et font la fierté de la ville. Nous avons regardé l'intérêt de les maintenir et de les faire évoluer afin de s'adapter à la demande, ceci tout en conservant le meilleur tarif pour la collectivité. Cette option nécessite du temps et ne participera pas à court terme au redressement financier.



14 - Mutualiser nos dépenses avec d'autres communes

Il s'agit de l'un de nos engagements de campagne. Dès les premiers mois nous avons pris contact avec d'autres communes au sein du Grand Belfort. Nous travaillons activement sur ce sujet sans que cela soit également à court terme sources de nouvelles recettes.



15 - Vendre le patrimoine communal

Cette option a été abondamment utilisée par l'équipe précédente. A un tel point que la commune a dû investir pour reconstituer les salles manquantes / vendues. Cette option ne rentre pas dans le plan de redressement financier de la ville.



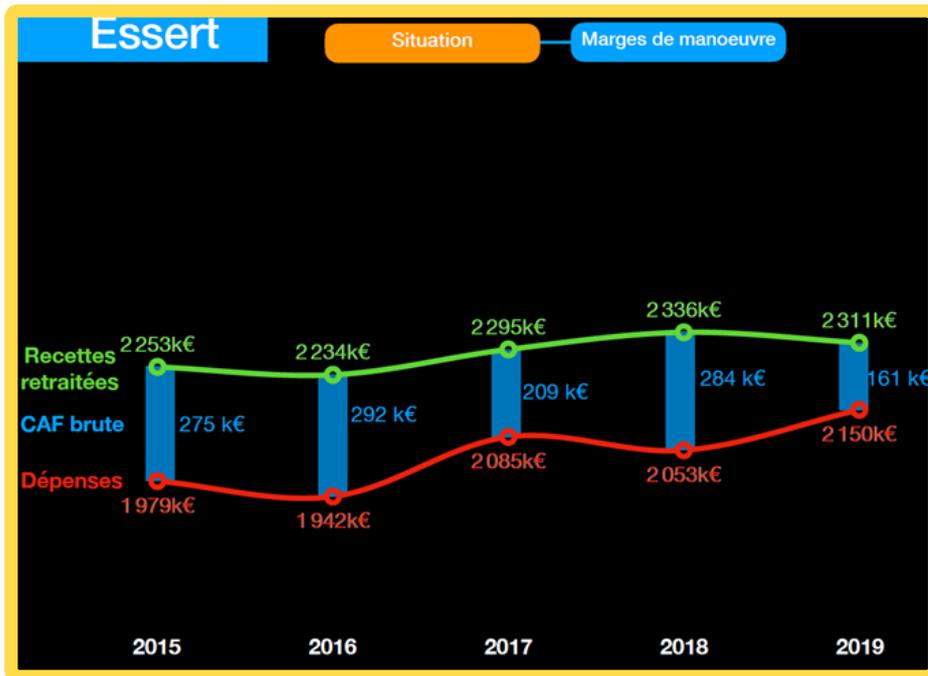
Légende :

-  Option envisagée pour 2021
-  Option envisagée pour le mandat
-  Option non retenue

**A vous de vous exprimer
et de nous dire ce que
vous pensez !**

Pour aller plus loin

Ci-joint quelques graphiques illustrant les problèmes financiers de la commune :
Ces documents ont été partagés lors du dernier conseil municipal du 26 Novembre 2020 et ont été préparés par la trésorerie du Grand Belfort .



La ligne verte représente les recettes de fonctionnement de la commune, la ligne rouge les dépenses de fonctionnement. Les dépenses augmentent et les recettes baissent.

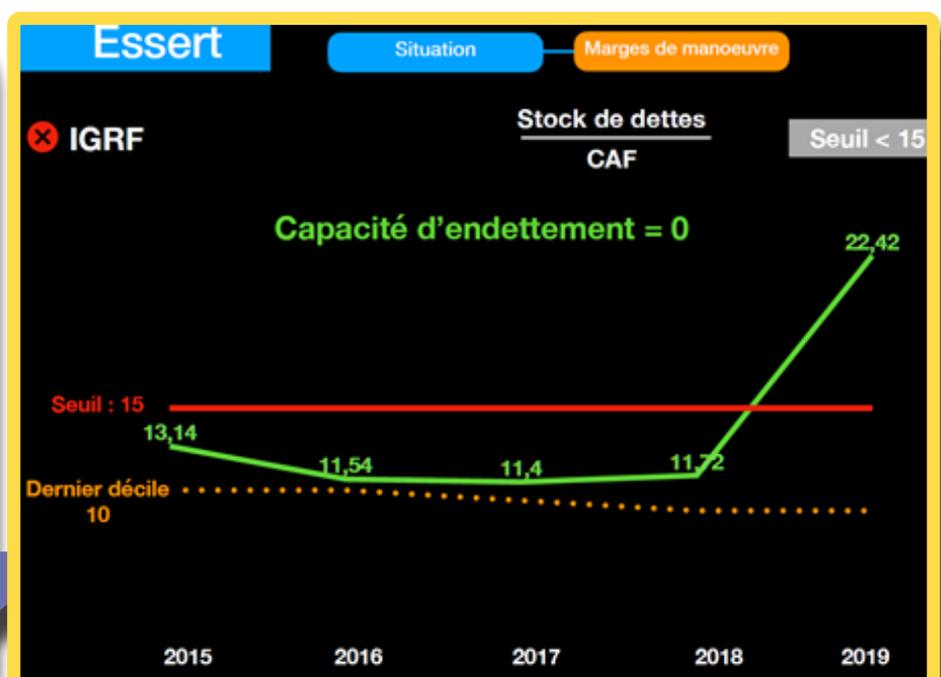
Les chiffres en bleu représentent le montant disponible pour rembourser la dette annuellement et investir.

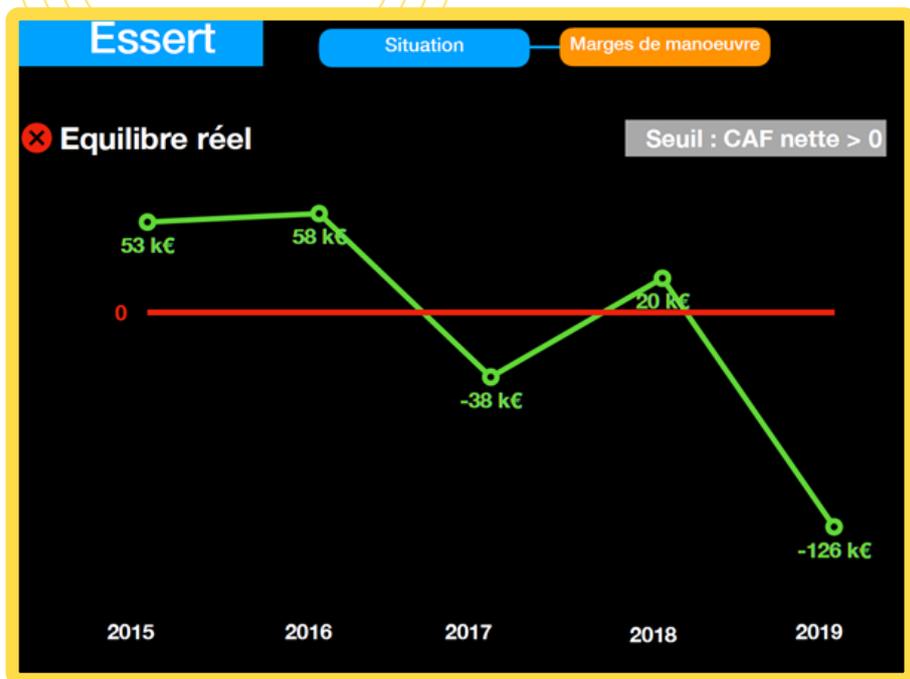
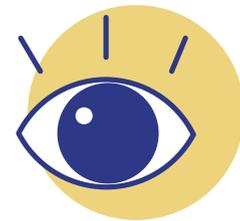
Les annuités d'emprunts d'Essert sont désormais supérieures à 300 000€ par an, soit plus que le montant disponible (en bleu) pour rembourser les échéances.

Le chiffre de 22,42 indiqué en vert correspond au nombre d'années nécessaire pour rembourser la dette si la commune y consacre 100% de sa capacité d'auto-financement.

Autrement dit, il faudrait 22,42 années pour rembourser la dette si Essert y consacrait 100% de son budget. Il est fortement recommandé de ne pas dépasser le seuil de 15 ans indiqué par la ligne en rouge.

« Dernier Décile » indique les 10% de communes en France les plus endettées. Essert en fait donc partie.





Les chiffres verts représentent l'excédent d'équilibre financier.

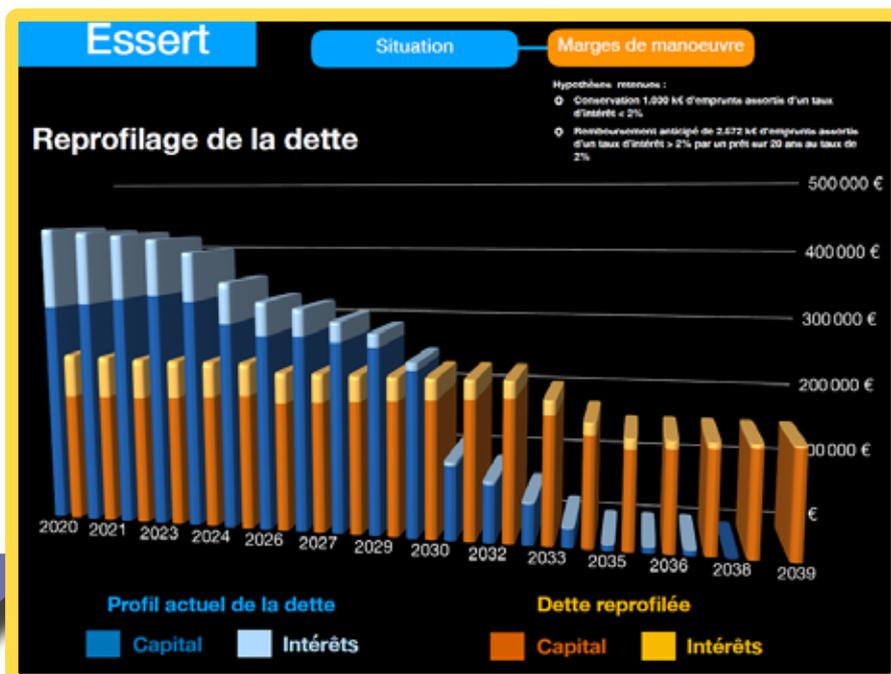
La ligne rouge représente la limite à ne pas franchir afin de conserver un équilibre financier.

Le budget de la commune n'est plus en équilibre réel d'où les courriers reçus des tutelles (Préfecture et Trésorerie Départementale) nous appelant à redresser les comptes.

Présentation d'une solution en cours d'élaboration afin de profiler la dette de la commune.

Les barres bleues représentent les montants actuels (incluant des taux d'intérêts supérieurs à 4,5%), les barres orange représentent les montants à payer après renégociation (Les taux intérêts seront tous inférieurs à 2%).

Le cumul des barres orange est inférieur au cumul des barres bleues soit une économie pour la commune.



Venez contribuer aux propositions de redressement de la ville – Un livre est ouvert en mairie pour y déposer vos commentaires – vous pouvez également nous écrire ou laisser vos commentaires à cette adresse : concertation@essert.fr ou depuis le site de la ville essert.fr dans l'onglet "concertation"

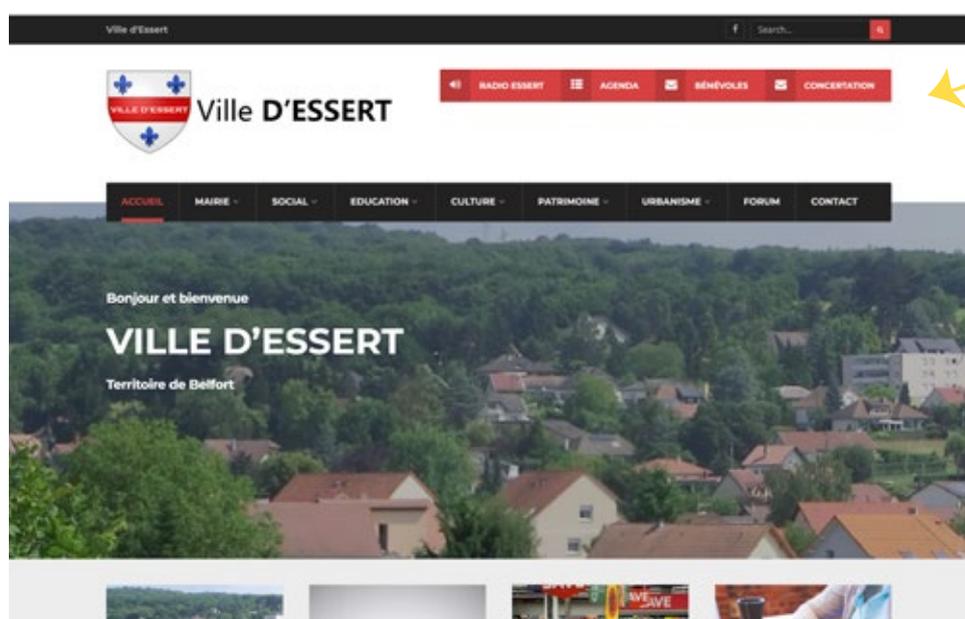
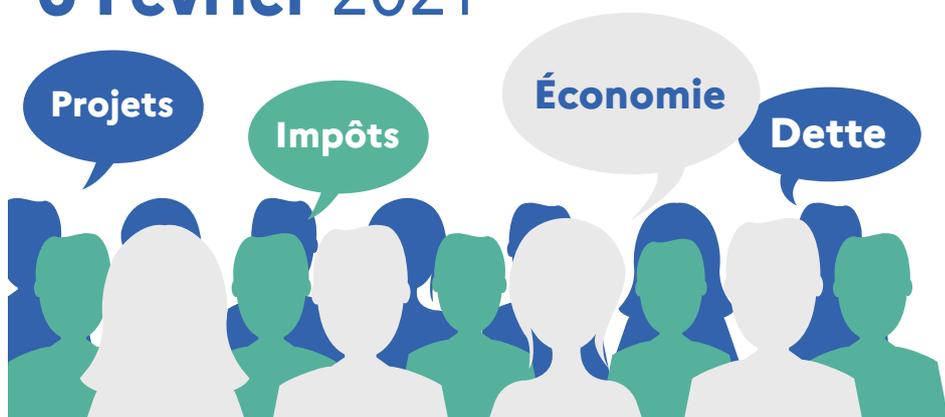


CONCERTATION

Pour le redressement financier d'Essert
contactez la mairie ou envoyez par mail à : concertation@essert.fr

Ouverture de la période de concertation :

Du **15 Janvier** au
6 Février 2021



LA REVUE DE L'ACTUALITÉ



MARS 2020

15 mars 2020

Déroulement de l'élection municipale à Essert.

Election Municipale_ Essert	15 mars 2020				
	Liste Vadot	%	Liste Gaume	%	Participation
Bureau de vote					
Bureau 1 Mairie (Quartier De Lattre et Coudrai)	167	50%	170	50%	45%
Bureau 2 Cousteau (Quartier Cousteau)	309	69%	140	31%	53%
Bureau 3 Strombol (Quartier V.Hugo et du Port)	203	56%	159	44%	47%
Total	679	59%	469	41%	49%

17 mars 2020

La France se confine.

26 mars 2020

Lancement de l'initiative masques artisanaux par Frédéric Vadot et Séverine Moinault. Un collectif de couturières d'Essert et des environs se lance dans la confection de masques en tissus. Cette opération a permis d'offrir plus de 1000 masques, gratuitement, aux essertois.

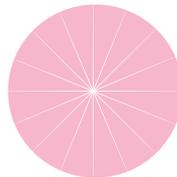


Séverine Moinault.

MAI 2020

28 mai 2020

1er Conseil municipal
Election du maire et de ses adjoints.



JUIN 2020

18 juin 2020

- En préambule du conseil municipal les élus organisent la commémoration des 80 ans de l'appel du Général de Gaulle. Cérémonie au carré Militaire avec Pierre Monnier Président de l'Union Nationale des Anciens Combattants section d'Essert.
- 2ème conseil municipal
Réouverture du Plan Local d'Urbanisme en vue de prendre des mesures conservatrices.



Frédéric Vadot et Pierre Monier.

JUILLET 2020

8 juillet 2020

Rencontre entre les élus de Danjoutin et d'Essert. Ce moment d'échanges inaugure de futures collaborations entre nos 2 communes.

10 juillet 2020

3ème conseil municipal
Election des grands électeurs en vue des Sénatoriales.
Avance sur subventions à destination de l'Association Sportive d'Essert et du Comité de Jumelage.

14 juillet 2020

Rencontre entre les élus et les présidents d'association au fort d'Essert lors de la fête nationale. Une belle occasion pour parler patrimoine, culture et vie associative dans un cadre privilégié.

15 juillet 2020

Réunion publique Finance (Focus (p.6))
Présentation de la situation financière de la ville grâce à l'audit réalisé par l'entreprise d'expertise comptable KPMG.

16 juillet 2020

Lancement des P'tits Jeudis d'Essert par le Comité des fêtes. Marché de producteurs locaux et apéro-concerts tous les jeudis de juillet à août, en fin de journée qui a rassemblé plusieurs milliers de personnes sur tout l'été.

17 juillet 2020

Début des travaux de la nouvelle classe dans l'espace médiathèque.
Une classe de maternelle doit être ouverte en urgence sur le site Tazieff. L'ancienne municipalité avait prévu un Algeco dans la cours de l'école, ce qui paraissait inadapté à l'activité scolaire des enfants.

18 juillet 2020

Commission finance.
Développement des résultats de l'audit effectué par le cabinet KPMG. Commission filmée et retransmise sur Facebook.

29 juillet 2020

4ème conseil municipal
Adoption du règlement intérieur du conseil municipal.
Vote des budgets 2020 rappelant la situation financière critique d'Essert.



Mr Emmanuel Formet, maire de Danjoutin, Mr Frédéric Vadot, Mme Martine Pauluzzi, 1ère adjointe et Mr Serge Gardot, adjoint finance.



Présidents d'association et élus le 14 Juillet au fort d'Essert



Réalisation durant l'été d'un accès indépendant pour la nouvelle classe par l'entreprise Pierre au Paysage.

AOÛT 2020

15 août 2020

Visite du fort d'Essert, avec Pierre Monnier Joël Regnier de l'association des Amis du Fort d'Essert. Plus de 50 personnes participent.

19 août 2020

Déploiement d'Illiwap.

Application pour suivre l'actualité et les alertes de la commune d'Essert. Pour téléphones portables et ordinateurs, avec à ce jour plus de 300 utilisateurs.

22 août 2020

En salle de conseil :

- Baptême Républicain de Miah Barraux.
- Mariage de Brigitte Muller et Michaël Jeudi.

24 août 2020

Début des inscriptions à la distribution des cartes Avantages Jeunes.

Cette carte donne des avantages et réductions aux jeunes, de 6 à 25 ans, porteurs de la carte, dans les loisirs et la culture.

SEPTEMBRE 2020

1^{er} septembre 2020

Inauguration de la nouvelle classe Mairie Médiathèque (groupe scolaire Tazieff) faisant la joie des enfants et du personnel pédagogique.

3 septembre 2020

Les effectifs de la maternelle Cousteau étaient surveillés depuis l'été par les élus.

L'inspection de l'Académie confirme le besoin d'une seconde classe sur le site du groupe scolaire Cousteau.

4 septembre 2020

Assemblée Générale de l'Association Sportive d'Essert - Club de football.

7 septembre 2020

Ouverture de la 2^{ème} classe à Essert pour l'école Cousteau en salle Dauphin.

11 septembre 2020

Assemblée Générale du Comité des Fêtes.

Nouveau conseil d'administration.

Jean-Jacques Lang citoyen d'Honneur.



Visite du fort le 15 Août 2020

Scanez ce QR Code pour nous retrouver sur Illiwap



Suivez les actualités et les alertes de la commune d'Essert

20 septembre 2020

Journée du patrimoine.

Au cours de cette journée, les Essertois ont pu découvrir 4 sites : la mairie-médiathèque-école, le vestiaire du foot, l'église St Léger et pour les plus courageux, l'ouvrage de la côte (fort d'Essert). Une promenade découverte afin de mieux connaître notre ville.



21 septembre 2020

Participation du Maire et de l'adjoint à la sécurité Alain Burger au groupe de travail pour la lutte contre les rodéos urbains organisé par la préfecture.

25 septembre 2020

- Assemblée Générale du Comité de Jumelage Essert Ballinamuck. Nouveaux bénévoles au sein du conseil d'administration et possible jumelage italien.
- Incident au domaine des roches. Impasse du four à Chaux, un camion a arraché les dalles de soutènement de la rue de la fraternité. Grâce à la mobilisation de l'adjoint en charge des travaux, de Monsieur le Maire et de l'entreprise Kalbe, il n'aura fallu qu'une demi-journée pour rétablir la circulation.

28 septembre 2020

Après plusieurs années d'absence, retour de la benne verte dans l'espace des entrepôts municipaux.

Ouverture tous les matins en semaine. Fermé le week-end.

29 septembre 2020

- La Mairie change ses horaires voir Infos utiles.
- Présentation du projet Cœur Paysan aux producteurs locaux dans la salle du Conseil, en vue de l'implantation d'un marché fermier en lieu et place de l'ancien garage Mazda.

30 septembre 2020

Assemblée Générale des Amis du Fort Salle Saint Paul.

OCTOBRE 2020

15 Octobre 2020

La Mairie fait la promotion des composteurs subventionnés par le Grand Belfort.

Pour plus d'informations,
<http://www.grandbelfort.fr/>

16 Octobre 2020

Le département offre de nouvelles tables à la commune et les installe au Fort d'Essert.



Assemblée Générale du Comité de Jumelage - salle du logis



Atelier municipaux avec la benne verte



Boris Schottey et Marie Claude Chitry Clerc au fort d'Essert



23 octobre 2020

Vous les avez dégustés aux P'tits Jeudis d'Essert, Le Bon'Oeuf est «dans le pré» s'installe au 2 rue du château, pour le plus grand plaisir de nos papilles!

24 Octobre 2020

Les élus et les Essertois se mobilisent en soutien aux salariés de GE, à la maison du peuple de Belfort et participent à la manifestation.

29 Octobre 2020

2ème confinement en France.

NOVEMBRE 2020

11 novembre 2020

• Commémoration sans public de l'Armistice au monument aux morts et au carré militaire. Vidéo sur Facebook et le site essert.fr .

• Lancement de Radio Essert sur Youtube. La chaîne de la ville d'Essert, au service et à la disposition de tous.

26 novembre 2020

5ème conseil municipal.
Retrouvez les principales mesures dans la rubrique «Le travail municipal».
Recours aux services civiques.

DÉCEMBRE 2020

4 décembre 2020

Distribution de colis gourmands pour nos Anciens par le centre d'Actions Sociales.

8 décembre 2020

Lancement de l'opération « Boîtes de Noël pour les plus démunis » Une quarantaine de boîtes garnies « d'un truc chaud, un truc bon, un produit de beauté, un loisir et un mot doux » ont été offertes le 18 décembre à l'armée du Salut.

9 décembre 2020

Ouverture de l'annexe de la médiathèque. Afin d'offrir un 2ème service de proximité aux essertois, l'annexe de la médiathèque a trouvé sa place dans l'ancien Point Accueil Jeune, aux portes du groupe scolaire Cousteau rue Pergaud.



Producteur local Rue du Château surplombant le canal



Frédéric Vadot et Séverine Moinault Jean-Denis Dewever porte-drapeau.



24 décembre 2020

Décoration des maisons essertoises.
Une mise à l'honneur sur Facebook de la ville des dix plus beaux décors de Noël.

27 décembre 2020

Exposition et conférence par Mme Kuentz en Facebook live «les Boules de Noël des origines à nos jours».

30 décembre 2020

Concours de dessins.
Mise en ligne sur Facebook des dessins des enfants, sur le thème « dessine tes plus belles vacances d'hiver ». Retrouvez les gagnants sur la Gazette (p.44)

31 décembre 2020

Vœux des doyennes.
Les centenaires, Mme Fournier et Mme Brayotel sa dauphine, souhaitent leurs bons vœux aux Essertois.



Décoration rue de Lattre de Tassigny



Françoise Kuentz présente son exposition à la mairie médiathèque



Madame Renée Fournier Doyenne d'Essert entourée de sa famille le 1er Janvier 2021





LES ASSOCIATIONS

ASE – Association Sportive Essert

L'année 2020 aura été une année particulière pour notre club avec ses bons et ses mauvais côtés...

À la suite de l'arrêt brutal des entraînements et du championnat fin mars 2020 nous avons dû nous adapter en proposant à nos joueurs des interviews décalées, des quiz et des défis à réaliser chez eux. C'est avec une certaine fierté que nous avons vu notre équipe fanion accéder à la division supérieure en terminant à la première place de son groupe (D3) Nos U15 ont également été promus en D2 avec brio... Par contre, notre tournoi U7/U9 du mois de mai a dû être annulé dû à l'incertitude du confinement. Après une longue période sans fouler les terrains de football, le championnat a repris fin Août ainsi que les entraînements. Notre effectif, fort heureusement, n'a pas baissé. Merci à nos joueurs et à nos dirigeants qui ont renouvelé massivement leurs licences pour soutenir leur club préféré. Bonne nouvelle également puisque nous avons intégré de nouveaux dirigeants au sein de notre équipe encadrante.

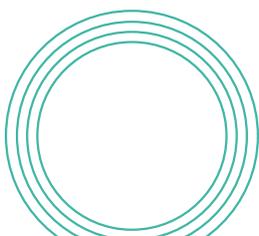


Nous avons pu organiser notre AG fin septembre au logis de l'amitié dans le respect des gestes barrières. L'ensemble des membres du bureau ont renouvelé leur mandat .. De même des nouveaux membres nous ont rejoint pour compléter notre équipe ...

Nous n'avons pas pu finaliser notre calendrier, mais nous espérons que les opérations jeanbonhommes et galettes seront une réussite. Nous ne sommes pas encore sortis de cette crise sanitaire mais en restant unis et solidaires nous espérons reprendre le chemin des terrains rapidement.

Portez-vous bien ... CARPE DIEM

Philippe PIGNARD Président AS ESSERT



Empreinte Eco Nature

Comme un Conte de NOËL !



Il était une fois...au milieu des primevères du Printemps 2020, un Butternut qui avait passé l'hiver avec ses copains Potirons, Potimarrons ...dans un garage et permis de réaliser de savoureuses soupes dégustées avec bonheur.

Il s'effaçait donc tout naturellement pour passer le relais aux fleurs sur les arbres et aux semis dans les jardins grâce à l'aide de Dame Nature qui, telle une fée avec sa baguette magique, protégea du gel tous les arbres fruitiers. Ce fut un heureux présage bien réconfortant pour les amoureux des vergers en cette période perturbée par le Corona et son lot d'angoisses !

Las ! Dame Nature ne put lutter contre le manque d'eau induit par le dérèglement climatique dû aux pratiques humaines. Les jardiniers eurent donc fort à faire en paillage et permaculture pour essayer de protéger leur potager.

C'est alors que la volonté et l'expérience des bénévoles d'Empreinte Eco Nature, éclata au grand jour, lors des 6 P'tits Jeudis d'Essert. Au gré des récoltes et malgré la chaleur accablante, le petit étal d'EEN exposa malgré tout salades/ courgettes / haricots / tomates / prunes / pommes tombées... Pour le plus grand bonheur de ceux qui soutiennent cette idée d'une nourriture simple et saine...



Puis vinrent les mois de septembre-octobre et une exceptionnelle « saison fruitée » : mirabelles / quetsches/ noix / noisettes / coings et surtout pommes pour adoucir l'angoisse d'un 2ème confinement. Plus de 1000 kg de pommes ramassées et 600 litres de JUS 100% local, grâce aux généreux propriétaires d'Essert et environs.

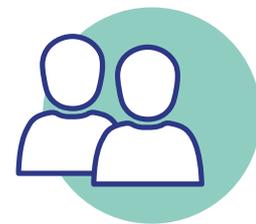


La boucle était bouclée ! Dame Nature nous avait comblés une fois de plus et malgré les aléas, le travail et la générosité étaient récompensés ! Si l'annulation en 2020 des différentes manifestations a restreint l'occasion de faire partager ces pratiques vertueuses et déguster toutes ces belles récoltes, ce n'est que partie remise car, jus de pommes / noix / pâtes de coings seront distribuées lors de goûters aux élèves des écoles essertoises et offertes à des associations d'aide aux personnes en difficulté.

**Nos Meilleurs vœux pour 2021
Natur'EENement Votre**

CONTACT
06 98 12 30 37

Aider toutes celles et ceux qui souhaitent laisser une empreinte positive dans la NATURE en les accompagnant pour la plantation d'arbre(s) fruitier(s) : achats groupés / conseils / aide à la plantation / séance de taille ...)



Les P'tits Jeudis

Un projet, c'est l'ombre de la volonté, un rêve de la fantaisie.

L'idée des P'tits Jeudis a germé pendant le premier confinement et cela avant même que le conseil municipal fraîchement élu ne soit encore installé. Le contexte sanitaire ne permettant pas de maintenir le marché aux puces, nous avons imaginé la mise en place, chaque semaine, de deux animations, et ce, sur deux soirées :



Les groupes

Dimitri, Mokka, Simon Goldin, Les Pépi'tes, Improlab Experience, LDJ Set, Lynch the elephant

Des apéros-concerts en toute simplicité où chacun aurait apporté son apéro tiré du sac pour profiter d'un concert de fin de journée, dans un esprit de respect des contraintes sanitaires. Un marché de producteurs/artisans locaux ancré dans la consommation durable et le soutien à l'économie du coin.

Mais très rapidement le concept de la fusion de ces deux animations en une seule s'est imposé à nous. Début juin le projet était lancé, et il allait se concrétiser sur la base d'une série de 7 soirées qui nous l'espérons allaient apporter convivialité et légèreté aux Essertois Et plus largement aux habitants du Grand Belfort. Nous avons également ajouté quelques foodtruck à l'affaire afin que chacun puisse se restaurer et boire à sa guise.

La soirée d'ouverture nous avait réservé un climat peu propice à ce type de manifestation mais elle était néanmoins encourageante en termes de fréquentation. L'été s'est ensuite durablement et chaudement installé sur la commune. Les 6 autres soirées qui ont suivi ont connu une belle réussite tant du côté des artistes que des producteurs et du public qui est venu nombreux chaque jeudi.



Nous avons refermé l'édition#1 ... impatientes de retrouver l'édition#2 de nos P'tits Jeudis conçus dans un esprit de fête de village pour tous.

Les artisans / producteurs présents

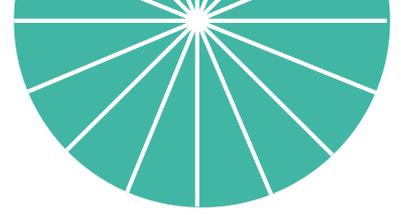
Les Escargots des Essarts
Association EEN
Ice roll et gourmandise
Mumbach Chantal
Scentsy
Josiane Ceccato
Protec'dos
Eden de Célestine
Les pensées simples

Le Bon Œuf est dans le Pré
Martine Tourolle
Chez Philippe
Mève couseuse de rêves
Blanco Isabelle
Mandalas Mass'
La ferme des grands champs
L'arc en ciel de bien-être
L'échoppe d'Eva

Ferme la Palouse
La casa de paëlla
Lefaiivre Léopoldine
La rebelle
Pierre Henri Litot
Le P'tit Toine
Lineasud
Rouge gazon
Délice d'olives

Rucher du châlelet
EARL des Prairas
Creat style bijoux
Rupert Christelle
Western candys
Ruiz Marie-France
Nathalie Gauthier
La PIVE
Georges Chassignet





Comité des Fêtes

11 Septembre : AG du Comité des Fêtes

COVID-19 oblige, l'Assemblée Générale 2019 du Comité des Fêtes d'Essert initialement prévue en tout début d'année s'est tenue le 11 Septembre. Le Président (démissionnaire) du Comité des Fêtes Jean-Jacques Lang avait réuni ce soir-là l'ensemble des administrateurs, les membres de droit (élus & associations) et les bénévoles. Il a rappelé combien étaient vitales à l'activité du Comité l'énergie des bénévoles, les subventions de la Mairie et du Département tant en numéraire qu'en services et le support de notre partenaire financier le Crédit Mutuel.

2019 marquait les 30 ans du Comité et ce n'est pas moins de 7 temps forts qui l'ont ponctuée :



L'AG s'est terminée sur l'élection du nouveau conseil d'administration. Le pot de l'Amitié a clôturé la soirée.

Distribution de papillotes aux enfants

La Covid-19 ayant entraîné l'annulation du traditionnel Marché de la St Nicolas sur la place de la Mairie, le Comité des Fêtes a souhaité néanmoins faire un geste pour les enfants des écoles. Les bénévoles du Comité se sont donc réunis pour préparer 450 sachets cadeaux. Ces derniers ont été remis aux directeurs des écoles et du multi-accueil qui ont pu les distribuer aux enfants le jour des vacances scolaires.



CONTACT

06 66 96 07 44
benevoles@essert.fr

*Vous souhaitez devenir bénévole et vous investir dans l'organisation des fêtes de la ville?
Contactez-nous, nous vous accueillerons à bras ouverts !
Rejoignez-nous sur Facebook : Comité des Fêtes - Ville d'Essert*





Conseil d'administration

Membres de droit
Élus de l'équipe municipale :

- Daniel Mazzega
- Olivier Laurent
- Ethem Kokçu

Membres de droit
Associations :

- Murielle Grus
Présidente du Foyer Culturel et Social
- Joël Regnier
Représentant les Amis du fort
- Philippe Pignard
Président de l'ASE
- Jean-Paul Develter
Président du Réveil
- Marie-Christine Grandjean
Présidente du Comité de Jumelage
- Daniel Kastler
Président d'Empreinte Eco Nature
- Jérôme Kieffer
Président de Air Soft

Membres bénévoles :

- Séverine Moinault
- François Jehlen
- Jacopo Marazzato
- Jérémy Moinault

Jean-Jacques Lang, Citoyen d'Honneur de la ville d'Essert



Jean-Jacques Lang s'est vu remettre des mains de Mr le Maire le Diplôme de Citoyen d'Honneur de la ville d'Essert pour les 10 années de sa présidence du Comité et de son remarquable engagement.

Jean-Jacques a 59 ans, il a grandi à Nancy. Ingénieur en électromécanique depuis 30 ans chez Alstom, il s'est installé en 1992 à Essert avec Michèle, son épouse, et leurs 2 filles.

Élu en 2008 pour la première fois à Essert, il deviendra adjoint à l'urbanisme.

Il rejoint dans la foulée le comité des fêtes, en temps que bénévole, et prend la présidence 4 ans plus tard. Lorsqu'on lui demande quelle animation il a préférée, il répond sans hésiter les Jeun'Essertoises. Sa prestation en Buzz l'éclair au printemps 2013 lui laisse un souvenir marquant, tout comme les 20 ans des puces.

Depuis qu'il a quitté la présidence du comité des fêtes, Jean-Jacques consacre du temps à son épouse et ses filles, et surtout à son petit fils. Il reste bénévole au sein du comité des fêtes et de l'association paroissiale Valpareso. Il retrouve aussi du temps pour le bricolage, que ce soit dans sa maison ou ailleurs, comme le prouvent les nombreux jeux qu'il a confectionnés pour les Jeun'Essertoises.

Lorsqu'on lui demande ce que lui a apporté la présidence du comité des fêtes, il répond un esprit de partage qu'il ne possédait pas forcément avant, la rencontre avec un grand nombre d'Essertois, le travail collectif avec les bénévoles (près de 80 pour les Puces) et les services de la mairie.

La responsabilité de Président du Comité des fêtes lui a demandé beaucoup d'efforts et de « sacrifices » sur son temps libre mais la joie des enfants lors des Jeun'Essertoises reste sa plus belle récompense.



Comité de Jumelage Essert / Ballinamuck

Le jumelage fait sa transition

2020, beaucoup d'efforts VAINS ...

Comme chaque année paire nous devons séjourner chez nos amis irlandais en juillet. En mars, tout était prêt pour accueillir huit musiciens de Ballinamuck pour le weekend de la St Patrick. Mais très vite, de confinement en quarantaine, les annulations s'enchaînent.

Si la distance géographique qui nous sépare (1600km) n'avait jamais été un obstacle, la distanciation sociale et la réapparition des frontières en étaient d'incontournables. Comment s'y adapter ?



À situation nouvelle, réponses nouvelles

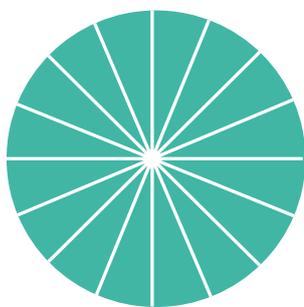
À défaut de voyage, le projet « Ensemble à distance/ Together apart »*, élaboré dès avril, mis en œuvre en juillet, a diversifié nos activités :



Du 15 au 20 juillet, le stage « Green Tempo » proposait à 12 adolescents privés du voyage en Irlande des ateliers inédits :

- coudre à la machine pour transformer des vêtements usagés
- cuisiner des recettes typiques irlandaises
- cultiver en carrés potagers
- s'initier à la musique intuitive
- et, pour garder le souvenir du stage, manipuler une caméra vidéo, et utiliser un logiciel de montage simple.

Une rencontre Zoom avec des familles de Ballinamuck a permis des échanges en anglais sur les expériences du confinement. Fidèles à leur culture les jeunes Irlandais ont interprété des airs traditionnels et les adultes ont exprimé chaleureusement l'espoir de nous accueillir en 2021. Message bien reçu côté français !



//LES ASSOCIATIONS



2021, quand tout ira BIEN !

Soyons réalistes, mieux vaut remettre à mars 2022 nos traditionnels concerts de la St Patrick. La fête nationale de nos amis irlandais pourra être marquée par la participation de notre commune à l'évènement international « The Global Greenings » menée par Tourism Ireland.

Pour l'occasion, comme en 2020, la très belle mairie d'Essert sera illuminée en vert, sa photo figurera sur le site de l'opération, aux côtés de nombreux lieux célèbres dans le monde entier.

Et comme en 2020, des décorations pourront être réalisées par les enfants et leurs animatrices du centre de loisirs.

Juillet 2021 : nos amis de Ballinamuck souhaitent pouvoir nous accueillir si les conditions locales et internationales le permettent. Nous attendons leur feu VERT pour organiser séjours jeunes et adultes en Irlande.

Samedi 23 octobre : une soirée irlandaise pour faire à nouveau la fête !

Nouvelle décennie : la famille s'agrandit ?

Lors de l'assemblée générale du 29 septembre 2020, notre conseil d'administration est passé de 10 à 15 membres, dont 2 élues du conseil municipal. Le projet d'un second jumelage avec une commune d'Italie du Nord, conçu par la nouvelle municipalité, est en gestation. De quoi envisager avec optimisme une nouvelle décennie avec de belles rencontres linguistiques, culinaires et culturelles en perspective pour les habitants d'Essert.

À très bientôt pour de nouvelles informations, en attendant, nous vous invitons à voyager sur le site internet du jumelage Essert-Ballinamuck et meilleurs vœux pour que tout aille bien en 2021 !

En cours : co-construction d'un site internet bilingue, alimenté par les deux comités de jumelage. Cette plateforme virtuelle sera un lieu d'échanges sur l'actualité des deux régions et propose une rétrospective valorisant les actions menées au fil des années.

Si les rencontres réelles sont irremplaçables pour entretenir la motivation et l'amitié, la crise sanitaire aura enrichi le jumelage traditionnel d'une dimension e-twinning qui s'avère un complément précieux, à même d'accroître durablement la communication collective entre les communes partenaires, pendant et après la période défavorable aux visites réciproques.



Venez suivre l'actualité du jumelage sur <https://jumelagessertballinamucktwinning.org> !



Foyer Culturel et Social

Comme pour quantités d'associations, le fonctionnement du Foyer Culturel et Social fut considérablement perturbé à la suite des deux périodes de confinement.

En effet l'activité des 22 sections de l'association fut arrêtée au mois de mars et n'a repris que la troisième semaine de septembre. Cette reprise s'est faite avec un protocole sanitaire précis, 1 kit comprenant : une nomenclature des gestes barrière à respecter, des listes pour identifier les personnes participant à l'activité, un produit nettoyant pour les tables, chaises et matériels, du gel hydroalcoolique, fut remis à chaque responsable d'activité.

Cela permit une rentrée dans les meilleures conditions mais pour peu de temps car le 2ème confinement, fin octobre, vint stopper tout cela. Les manifestations phares comme les repas dansants de mars et octobre, l'exposition sur les Arts Créatifs en mai, les Jeun' Essertoises en mai, la Fête de la Musique en juin et les Puces en septembre furent annulées. (Concernant ces 3 manifestations, 2 sont organisées en partenariat et les Puces en co-organisation avec le comité des Fêtes).

Malgré la morosité ambiante il y eu quand même des choses positives avec la création de 4 nouvelles sections :

- La couture avec les Bobinette's, une émanation du groupe de couturières qui avaient confectionné des masques pendant le 1er confinement. La responsable est Christelle Berlendis élue municipale.
- La formation au diaporama ou comment se créer des souvenirs avec vos photos. Le responsable est Alfred Breitel.
- Les voyages touristiques dont le responsable est Jacques Peltier.
- Le Patchwork ou l'art d'assembler des matériaux divers afin de créer de nouveaux objets. La responsable est Josette Philippot.



Courant septembre 2020 une campagne de promotion avait été décidée par le conseil d'administration et un prospectus détaillant le détail des activités avait été distribué sur l'ensemble de la commune. Nous adressons nos sincères remerciements à l'équipe des bénévoles qui a réalisé ce travail.

CONTACT

Pour les personnes intéressées
par ces activités

Le site internet : www.foyer-essert90.fr
L'adresse courriel : foyer.essert90@gmail.com

Décès de Pierre Monnier le 22 Décembre 2020

Les drapeaux de la commune sont en berne.
Président des amis du fort, Président des anciens combattants, Bénévole d'Essert à plusieurs titres. La commune pleure le départ d'une grande figure de la commune.



Pierre Monnier



Les amis du Fort



Les amis du Fort d'Essert,

Notre assemblée générale a eu lieu le 30/09/2020 durant laquelle notre président n'a pas souhaité se représenter.

Nous entretenons la végétation pour rendre visible le Fort et y faire le tour (tous les jeudis matin ou après-midi, avec une équipe très réduite). Nous recherchons donc des bénévoles pour nous aider à entretenir le fort et le valoriser. Le jour de jeudi peut changer si cela arrange certains bénévoles.

Comme chaque année, des jeunes de la mission locale bien encadrés viennent une semaine au printemps et à l'automne pour donner un coup de main sur l'entretien du fort.

En fin d'année 2019, début 2020, la société d'insertion ERIGE a procédé à la mise en place de chapeaux sur la deuxième cheminée et sur les deux puits de lumière.

Le département a installé 2 tables supplémentaires à côté du fort.

Vice-Président REGNIER Joël



Puit de lumière



Chantier jeunes - Mission locale 2019

Protection animale

Dans le cadre de sa politique environnementale soucieuse du bien-être animal, la commune d'Essert souhaite mettre en place un programme d'actions pour les chats errants afin d'améliorer leur qualité de vie et de réguler leur présence.

Pour cela, deux objectifs sont à réaliser par le biais d'une future association locale :

- maintenir le point de nourrissage actuel et en développer d'autres, éventuellement avec un partenariat avec des communes voisines.
- faire des campagnes de stérilisation .

La gestion des chats errants est délicate et il est nécessaire de maîtriser leur prolifération.

En théorie, en seulement 4 ans, un couple de chats non stérilisés peut engendrer 20 736 chatons ! La stérilisation permet de stabiliser la population féline qui par ailleurs continue de jouer son rôle contre les rats, souris etc...et de protection de son territoire.

Pour faire aboutir cette initiative, une association de protection animale est indispensable. Les bénévoles devront gérer ces points d'accueil en partenariat étroit avec la commune. Tous les habitants désireux de participer à la création de cette association sont invités à prendre contact avec Corinne Viney, conseillère municipale déléguée à la protection animale, membre du bureau du syndicat intercommunal de la fourrière animale du Territoire de Belfort à l'adresse :

protection.animale@essert.fr



LE TRAVAIL MUNICIPAL

Election du Conseil municipal

Délibération N°20.15

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de l' élu en charge du dossier, et après en avoir délibéré, à 18 pour et 4 abstentions, décide d'approuver le tableau du Conseil Municipal suivant :

Ordre	Fonction	Nom	Prénoms	Naissance
1	Maire	VADOT	FREDERIC, CLAUDE	26/04/1966
2	Première adjointe	MOINAULT	SEVERINE, SONIA	16/08/1977
3	Deuxième adjoint	SCHOTTEY	BORIS, ROMAIN, BOGDAN	04/04/1994
4	Troisième adjointe	MARAZZATO	SOPHIE, HELENE	13/10/1982
5	Quatrième adjoint	BURGER	ALAIN, JEAN, RAYMOND	16/01/1959
6	Cinquième adjointe	OLOFSSON	NINA	19/12/1977
7	Sixième adjoint	GIROD	RENE. LUCIEN	08/02/1945
8	Conseiller municipal	BARRAND	DESIRE, MAURICE, LEON	02/03/1952
9	Conseillère municipale	VINEY	CORINNE, MONIQUE, JOSEE	23/01/1959
10	Conseiller municipal	MAZZEGA	DANIEL	30/08/1961
11	Conseiller municipal	GOZILLON	CHRISTIAN, RENE	01/08/1966
12	Conseiller municipal	LAURENT	OLIVIER MARCEL, RENE	13/03/1968
13	Conseillère municipale	MADONNA	MYRIAM, BERNADETTE ANDREE	17/09/1971
14	Conseillère municipale	BERLENDIS	CHRISTELLE, MICHELLE	06/05/1972
15	Conseillère municipale	BERREGAD	HAFIDA	13/09/1975
16	Conseiller municipal	KOKCU	ETHEM YUSUF	25/07/1976
17	Conseillère municipale	AAMOUM	MAUD PATRICIA, NOELLE	08/05/1981
18	Conseillère municipale	CUCHEROUSSET-ROBERT	DELPHINE, MICHELE	30/01/1985
19	Conseiller municipal	MOREL	ANTOINE, DJIRAWAT	10/09/1997
20	Conseiller municipal	PARIS	GERARD, LOUIS, EDOUARD	06/09/1947
21	Conseiller municipal	GAUME	YVES, JULIEN, LEON	24/06/1948
22	Conseiller municipal	RETAUX	MATTHIEU, JEAN-FRANCOIS	07/01/1969
23	Conseillère municipale	ZURCHER	MAUD, DANIELE	25/12/1980

Election du CCAS

Délibération N°20.19

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de l' élu en charge du dossier, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'élire les conseillers d'administration :

René GIROD, Séverine MOINAULT, Delphine CUCHEROUSSET, Yves GAUME

Avance de subvention

Délibération N°20.34



Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de l'élu en charge du dossier, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide:

- D'autoriser l'avance de subvention de 1 500 € à l'Association Sportive d'Essert ;
- D'autoriser l'avance de subvention de 900€ au comité de jumelage

Création de Radio Essert

Délibération N°20.46

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de l'élu en charge du dossier, et après en avoir délibéré, à 20 voix pour et 3 abstentions, décide d'approuver le projet Radio Essert.

Transfert de la compétence PLU au Grand Belfort

Délibération N°20.52

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de l'élu en charge du dossier, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide:

De s'opposer au transfert de compétence en matière de « plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale » au 1er janvier 2021 à la Communauté d'Agglomération du Grand Belfort prévu par la Loi 1102014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR)

De demander au conseil communautaire de prendre acte de cette décision

Modification simplifiée du PLU «Grelot»

Délibération N°20.54

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de l'élu en charge du dossier, et après en avoir délibéré, à 18 voix pour et 4 voix contre, décide:

- Qu'une procédure de modification simplifiée du PLU est engagée en application des dispositions de l'article L 153-45 du code de l'urbanisme pour la zone des Grelots.
- Que le projet de modification simplifiée portera exclusivement sur le reclassement de la zone IAU «Au Grelot » en zone 2AU. Cette zone possède une superficie de 2,9 ha dont 2,3 ha constructible.

Retrouvez la procédure (p.31)

Modification du PLU procédure de droit commun

Délibération N°20.55

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de l'élu en charge du dossier, et après en avoir délibéré, à 18 voix pour et 4 voix contre, décide:

Qu'une procédure de modification du PLU est engagée en application des dispositions de l'article L153-37 du code de l'urbanisme

Retrouvez la procédure (p.32)

Service civique

Délibération N°20.59

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de l'élu en charge du dossier, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide:

D'autoriser le Maire, à renouveler le dossier d'agrément au titre de l'engagement de Service Civique auprès des services de l'État ;

De donner son accord de principe à l'accueil de jeunes en service civique volontaire

Retrouvez les recrutements (p.33)

Horaires d'ouverture de la mairie

Délibération N°20.60

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de l'élu en charge du dossier, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'approuver les nouveaux horaires d'ouverture au public de la Mairie à compter du 21 septembre 2020

Soutien aux salariés de General Electric

Délibération N°20.61

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de l'élu en charge du dossier, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide:

D'apporter le soutien total aux salariés du site General Electric de Belfort, à leurs organisations syndicales ainsi qu'aux sous-traitants dans leurs tentatives proactives de préserver l'emploi.

De solliciter le Président de la République :

- A tenir les engagements pris pour Belfort
- A étudier et appuyer les propositions de diversification du site
- De prendre toutes les mesures nécessaires à la préservation de l'emploi et de l'industrie à Belfort

Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- Monsieur Damien MESLOT, Président du Grand Belfort Agglomération de Commune
- Monsieur Florian BOUQUET, Président du Conseil Départemental
- Monsieur Cédric PERRIN, Sénateur
- Monsieur Michel ZUMKELLER, Député
- Monsieur Ian BOUCARD, Député

Convention d'engagement bénévole

Délibération N°20. 68

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de l'élu en charge du dossier, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'approuver la convention d'engagement bénévole



Modification du Plan Local d'Urbanisme

Délibérations N°2054 et N°2055

La modification simplifiée :

Mise à disposition du dossier du 01 février 2021 au 03 mars 2021 inclus

Un dossier technique en version papier sera tenu à disposition du public en mairie de Essert aux jours et heures habituelles d'ouverture du 01 février 2021 au 03 mars 2021 inclus.

Ce dossier sera accompagné d'un registre dans lequel le public pourra faire part de ses observations

Le dossier technique sera également téléchargeable sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : <https://www.essert.fr/>

Les observations relatives à la modification simplifiée pourront également être transmises par voie postale du 01 février 2021 au 03 mars 2021 inclus à M. le Maire, projet de modification simplifiée, mairie de Essert, Place de la Mairie, 90850 Essert

La procédure de modification simplifiée consiste à reclasser la zone 1AU « Le Grelot » d'une superficie de 2,9 ha dont 2,3 ha constructible (les éléments paysagers remarquables n'ont pas été comptabilisés) en zone 2AU. La zone 2AU est une zone de réserve foncière. Une procédure de révision ou de modification du document d'urbanisme conditionnera l'ouverture à l'urbanisation de la zone 2AU.

La zone ne dispose pas de réseaux publics à moins de 100 m

Le reclassement en zone 2AU est compatible avec le PADD

La procédure de modification simplifiée a été validée par la DDT

La modification de droit commun :

- Désignation d'un commissaire enquêteur en février 2020
- Enquête publique en mars 2020
- Rendu du rapport du commissaire enquêteur en mai 2020

Clarifier certains éléments du règlement à la demande du service instructeur.

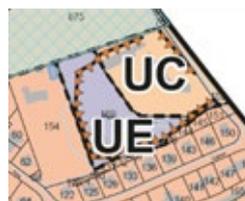


Reclasser la zone 1AU Pré Coudrai totalement viabilisée et en grande partie construite en zone UB. La surface à reclasser en zone UB représente 2,2 ha.

Autoriser dans le STECAL Nu situé au sud immédiat de la zone Ne et du Chemin du Tremblet, les constructions et installations liées et nécessaires à l'exploitation d'un centre équestre. Ce STECAL d'une superficie de 0,3 ha sera classé Nue.



Créer un emplacement réservé sur la parcelle n°748 au bénéfice de la commune. Cette parcelle actuellement totalement enclavée et classée UB, d'une superficie de 1180 m² recèle des vestiges archéologiques (maison forte ou château non fortifié du bas moyen âge). La commune entend y développer un parc archéologique en lien direct avec la zone de loisir communale adjacente.



Autoriser dans la zone UE sur la parcelle 169, les logements non liés à l'activité économique. Cette zone UE possède une superficie de 0,6 ha.



SERVICE CIVIQUE

Une mission pour chacun
au service de tous

Délibération N° 2059



EN 2021, LA COMMUNE OUVRE 5 MISSIONS DE SERVICE CIVIQUE.

Qu'est-ce que le service civique ?

UN ENGAGEMENT VOLONTAIRE

Le Service Civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme, étendu jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap ; seuls comptent les savoirs-être et la motivation.

INDEMNISÉ

Le Service Civique, indemnisé 580 euros nets par mois, peut être effectué auprès d'associations, de collectivités territoriales (mairies, départements ou régions) ou d'établissements publics (musées, collèges, lycées...), pour une période de 6 à 12 mois en France ou à l'étranger, pour une mission d'au moins 24h par semaine. Un engagement de Service Civique n'est pas incompatible avec une poursuite d'études ou un emploi à temps partiel.

DANS 9 DOMAINES D'INTERVENTION

Il peut être effectué dans 9 grands domaines: culture et loisirs, développement international et action humanitaire, éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence en cas de crise, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, sport.

DESCRIPTION DES 5 MISSIONS

1

« Soutien à la mise en place des comités de quartier avec l'outil numérique »

La ville d'Essert, dans son optique de dialoguer avec ses habitants, souhaite mettre en place des comités de quartier. Le jeune volontaire, en soutien à l' élu en charge de la création des comités, travaillera sur la création des statuts des comités de quartier, sa mise en place sur le terrain et son animation. Il pourra également travailler à la démocratisation de l'outil numérique, via des forums, pour créer le lien entre les différents intervenants. Le jeune sera également amené, toujours avec l' élu référent, à se rendre au contact des Essertois afin de les soutenir dans la découverte de l'outil numérique qui leur sera proposé.

**Vous voulez en savoir plus ?
contactez nous !
tel: 03 84 21 33 20**

2

« Mise en place d'un salon des bénévoles / fêtes des associations »

Dans le cadre du développement des associations de la commune d'Essert, la municipalité souhaite créer un salon des bénévoles et une fête des associations à partir de l'année 2021, afin de faire découvrir aux Essertois les différentes associations, le parcours bénévole, les atouts et bénéfices pour les bénévoles, les associations et la commune. La mise en place de ce salon/fête sera l'objet d'une mission à part entière, en collaboration avec les associations Essertoises et l' élu référent, qui devrait aboutir sur un rendez-vous annuel pour les Essertois.

3

« Accompagnement des usagers dans les services municipaux »

La commune d'Essert a pour but de développer la communication via les réseaux numériques tels que les forums, le site internet ou les réseaux sociaux. Dans ce but, une mission de service civique sera proposée, en soutien à l' élu en charge du dossier, pour activer le réseau numérique des entreprises et des commerces de la ville, en plus des réseaux déjà existants. Une animation de ces réseaux sera à construire en partenariat avec l' élu référent, les agents administratifs, et les utilisateurs de la médiathèque.

4

« Soutien au service enfance et jeunesse »

Dans sa politique de développement des services en direction des enfants et de la jeunesse, la commune d'Essert souhaite recueillir les besoins des Essertois. Le jeune volontaire, en soutien à l' élu en charge du dossier, aura pour mission de définir les objectifs à réaliser à court, moyen ou long terme en fonction des besoins des habitants. Les améliorations des services à destination des Essertois seront alors justifiées et la mise en place pourra se faire dans des délais raisonnables pour le bien-être de chacun.

5

« Développer le lien social en faveur des personnes fragiles »

Dans le cadre du développement de son Centre Communal d'Actions Sociales, la commune d'Essert veut favoriser les liens envers les personnes les plus vulnérables. La mission de service civique qui sera proposée s'articulera autour de la création de liens intergénérationnels, contribuera à rompre l'isolement et à proposer des actions et animations en faveur des différents publics bénéficiaires. Le jeune volontaire intégrera le CCAS et, en lien direct avec le vice-président, aidera au développement de la structure.





Les Comités de quartiers

La commune souhaite mettre en place des comités de quartier dès que la situation sanitaire le permettra.

Ils s'agit d'instances participatives où se rencontrent habitants et acteurs locaux pour discuter et élaborer des projets relatifs à la vie des quartiers.

Il s'agit d'une entité indépendante, un lieu d'information, de concertations et de propositions. Le comité de quartier joue également un rôle important dans le renforcement du lien social entre les habitants.



Les Objectifs

Favoriser la mobilisation des habitants et leur permettre d'être acteurs des dynamiques sociales, culturelles, éducatives ou d'aménagement les concernant.

Développer le vivre ensemble par la création d'espaces de convivialité, d'entraide et de promotion sociale,

Renforcer le pouvoir d'agir des habitants et leur capacité à intervenir dans le débat public,

Favoriser la prise en compte de l'expérience des habitants et leur implication sur des enjeux de quartier,

Domaines d'intervention

Tous les sujets d'intérêt général qui concernent le secteur peuvent être abordés :

Cadre de vie, propreté

Prévention, sécurité

Solidarités, citoyenneté

Animation locale, culture, sports et loisirs...



Pour 2021 les comités de Quartier ont pour objectifs de traiter de la voirie, sécurité, emplacement de stationnement ainsi que l'adressage (Adresse des foyers). Si vous souhaitez vous impliquer dans votre quartier merci d'adresser un message à benevoles@essert.fr



Tribunes politiques*

Tribune du Groupe Majoritaire

Chers Essertoises et Essertois

Dès le premier jour de notre installation nous nous sommes organisés de façon à utiliser les compétences multiples de notre belle équipe d'élus. En effet ce n'est pas moins de 18 délégations réparties par pôle de compétence que nous avons créés afin de répondre au mieux aux besoins communaux. Cela nous a permis d'être opérationnels très rapidement et d'engager l'ensemble des élus sur les dossiers les plus sensibles et urgents.

Cette organisation en délégation constitue les premiers pas vers une gouvernance où vous serez demain associés au travers de comités de quartier et commissions thématiques.

Il nous paraît important de ne pas conserver seuls l'initiative de la gestion de la commune et de développer des structures qui s'appuient sur l'information et la concertation des Essertois.

Bien sûr la période sanitaire que nous vivons limite pour le moment les possibilités de se réunir. Néanmoins nous vous encourageons à participer à l'initiative « Concertation pour le redressement financier de la ville » ouverte dès maintenant depuis notre site internet ou directement en mairie avec un cahier disponible à cet effet.

Nous vous souhaitons une très belle année 2021 pour vous et vos proches.

**Le groupe Majoritaire
DICE Fiers d'Essert**

Tribune du Groupe Minoritaire

Chers amies et amis

Merci aux Essertois ayant voté pour notre liste "Essert toujours avec vous".

Une élection des plus particulières : une très forte abstention due à la Covid 19 et une campagne mensongère et calomnieuse comme nous n'avons jamais connue ont eu raison de ces résultats. Sans oublier les traîtres qui se sont particulièrement distingués.

A ce jour, la bible de Mr VADOT semble être le mensonge : "mentons, mentons, il en restera toujours quelque chose telle doit être sa devise. Les exemples sont multiples et nous aurons l'occasion de vous les communiquer ultérieurement.

La direction et la gestion de notre commune pratiquée de façon autoritaire par le nouveau Maire est l'objet d'une vive et légitime inquiétude de notre part et de celles de nombreux Essertois. Des dépenses inutiles sont engagées, où sont les recettes correspondantes. Les promesses de campagne non tenues : les "cent premiers jours" de mandat où nous allions voir ce que nous allions voir. En réalité, nous n'avons rien vu.

Le comité des Sages censé donner un hypothétique aval aux décisions importantes. (Pas de comité et encore moins de Sages). Les décisions sont prises autoritairement par Mr Le Maire seul sans en référer à qui que ce soit et sans débat en conseil municipal.

On ne sait même pas conserver le personnel compétent et le motiver. Hélas, un bilan déjà bien négatif à plus de 6 mois d'exercice. Bref, cet état de fait est inquiétant et laisse augurer pour Essert des lendemains qui déchantent. Dans cette période pesante, anxigène pour certains d'entre nous, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2021. Que cette nouvelle année vous apporte un peu de sérénité et surtout nous éloigne de ce méchant virus.

Maud ZURCHER - Matthieu RETAUX - Gérard PARIS- Yves GAUME

*Rédigées sous la responsabilité de leurs auteurs

L'équipe municipale

23 élus



Maire

Frédéric VADOT

frederic.vadot@essert.fr



**1ère Adjointe :
Severine MOINAULT**
Vie démocratique,
Association et Bénévolat
severine.moinault@essert.fr



**2ème Adjoint :
Boris SCHOTTEY**
Communication, Entreprises
et Rayonnement Culturel
boris.schottey@essert.fr



**3ème Adjointe :
Sophie MARAZZATO**
Ecole et Jeunesse
sophie.marazzato@essert.fr



**4ème Adjoint :
Alain BURGER**
Urbanisme et Sécurité
Voie, travaux et Forêt
alain.burger@essert.fr



**5ème Adjointe :
Nina OLFFSSON**
Finances
nina.olfsson@essert.fr



**6ème Adjoint :
René GIRARD**
Administration
et Affaires sociales
rene.girard@essert.fr



Désiré BARRAND
Délégué aux sports
dbarrand9@votmail.fr



Christelle BERLENDIS
Déléguée au Bénévolat
benevoles@essert.fr



Daniel IAZZEQA
Délégué aux Animations de la ville
animations@essert.fr



Hafida BERREGAD
Déléguée culturelle en charge
de la médiathèque,
Conseillère communautaire
hafida.berregad@essert.fr



Christian GOZILLON
Délégué au Forum expression
citoyenne et d'entreprises.
christian.gozillon@akeonet.com



Maud AAMOUN
Déléguée auprès du
groupe scolaire Couteau
aamoummaud.essert@gmail.com



Delphine CUCHERUSSET ROBERT
Déléguée auprès du groupe scolaire Tarifif
cucherusset.delphine.essert@gmail.com



Myriam MADONNA
Déléguée aux questions
environnementales
my.madonna@laposte.net



Ethem KOKCU
Délégué à l'aménagement
chemind9@gmail.com



Olivier LAURENT
Délégué aux infrastructures et
réseaux
olivier.laurent.mairieessert@free.fr



Gérard PARIS
Yves GAUME
Mathieu RETAUX
Maud ZURCHER

Groupe minoritaire
«Essert toujours avec vous»

Image du groupe non
communiqué.



Corinne VINEY
Déléguée à la protection animale
protection.animale@essert.fr



Antoine MOREL
Délégué aux questions juridiques
antoine-morel@laposte.net



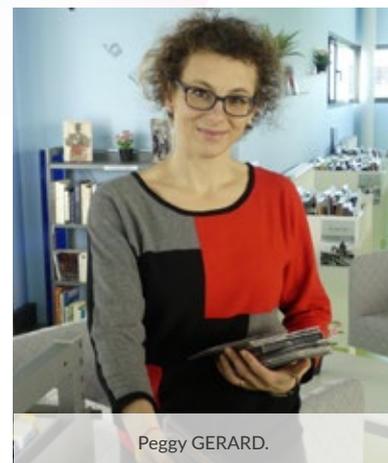
LE MOMENT CULTUREL

La Médiathèque

Un nouveau site et de nouveaux horaires !

Voilà maintenant plus d'un an que Peggy GERARD a pris ses fonctions de directrice de la médiathèque d'Essert. Elle a déjà noué des liens avec les adhérents, d'ici ou d'ailleurs, qu'elle accueille avec le sourire et dévouement. Les personnes qui la connaissent et l'apprécient déjà vous invitent à venir faire sa connaissance.

Peggy et son équipe de bénévoles Betty, Joëlle, Jacqueline, Gervaise, Michèle et Corinne se tiennent à votre disposition pour vous conseiller et vous guider dans vos lectures.



En ce moment à la médiathèque et tout au long de l'année :
Françoise Kuentz vous invite à partager avec elle son amour pour les mots et l'art à travers des expositions éphémères qui viendront régulièrement faire vivre la culture à la médiathèque.

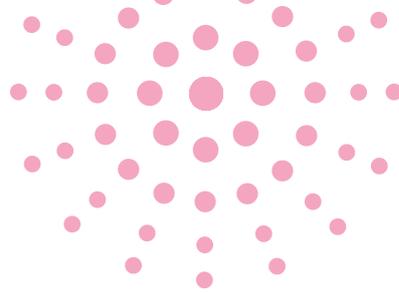
Programme de la médiathèque début 2021 :

- La nuit de la lecture le 24 janvier 2021
- Soirée contes la veille des vacances de février

Vous l'avez demandé, il est là :
le coin des nouveautés est de retour !

Médiathèque - site annexe Cousteau rue Pergaud





Poésie

Bonne année

Voici la nouvelle année
Souriante, enrubannée,
Qui pour notre destinée,
Par le ciel nous est donnée :
C'est à minuit qu'elle est née.
Les ans naissent à minuit
L'un arrive, l'autre fuit.
Nouvel an ! Joie et bonheur !
Pourquoi ne suis-je sonneur
De cloches, carillonneur,
Pour mieux dire à tout le monde
À ceux qui voguent sur l'onde
Ou qui rient dans leurs maisons,
Tous les vœux que nous faisons
Pour eux, pour toute la Terre
Pour mes amis les enfants
Pour les chasseurs de panthères
Et les dompteurs d'éléphants.



Tristan Derème



Irish blessing for the new year (poésie Irlandaise)

"In the New Year, may your right hand always be stretched out in friendship and never in need."

"May the saddest day of your future be no worse than the happiest day of your past."

"May you get all your wishes but one, so that you always have something to strive for!"

May your heart be light and happy, may your smile be big and wide, may your pockets always have a coin or two inside!"

Traduction des paroles dans la prochaine édition de la Gazette.



Per il brindisi di Capodanno (extrait d'une poésie Italienne)

Bevo a chi è di turno,
 a chi scavalca questa notte senza un saluto,
 alla ragazza incinta,
 a chi fa una promessa, a chi l'ha mantenuta,
 a chi ha pagato il conto, a chi lo sta pagando,
 a chi non è invitato in nessun posto,
 allo straniero che impara l'italiano,
 a chi studia la musica, a chi sa ballare il tango,
 a chi si è alzato per cedere il posto,
 a chi non si può alzare,
 a chi ha perduto tutto e ricomincia,
 a chi va a piedi, a chi fa un passo avanti e così disfa la riga,
 a chi vuole disfarla e poi non ce la fa,
 infine bevo a chi ha diritto a un brindisi stasera
 e tra questi non ha trovato il suo.

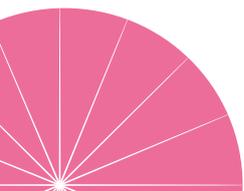


(adattato da Erri de Luca)

Jeux

5	3			7				
6			1	9	5			
	9	8					6	
8				6				3
4			8		3			1
7				2				6
	6					2	8	
			4	1	9			5
				8			7	9

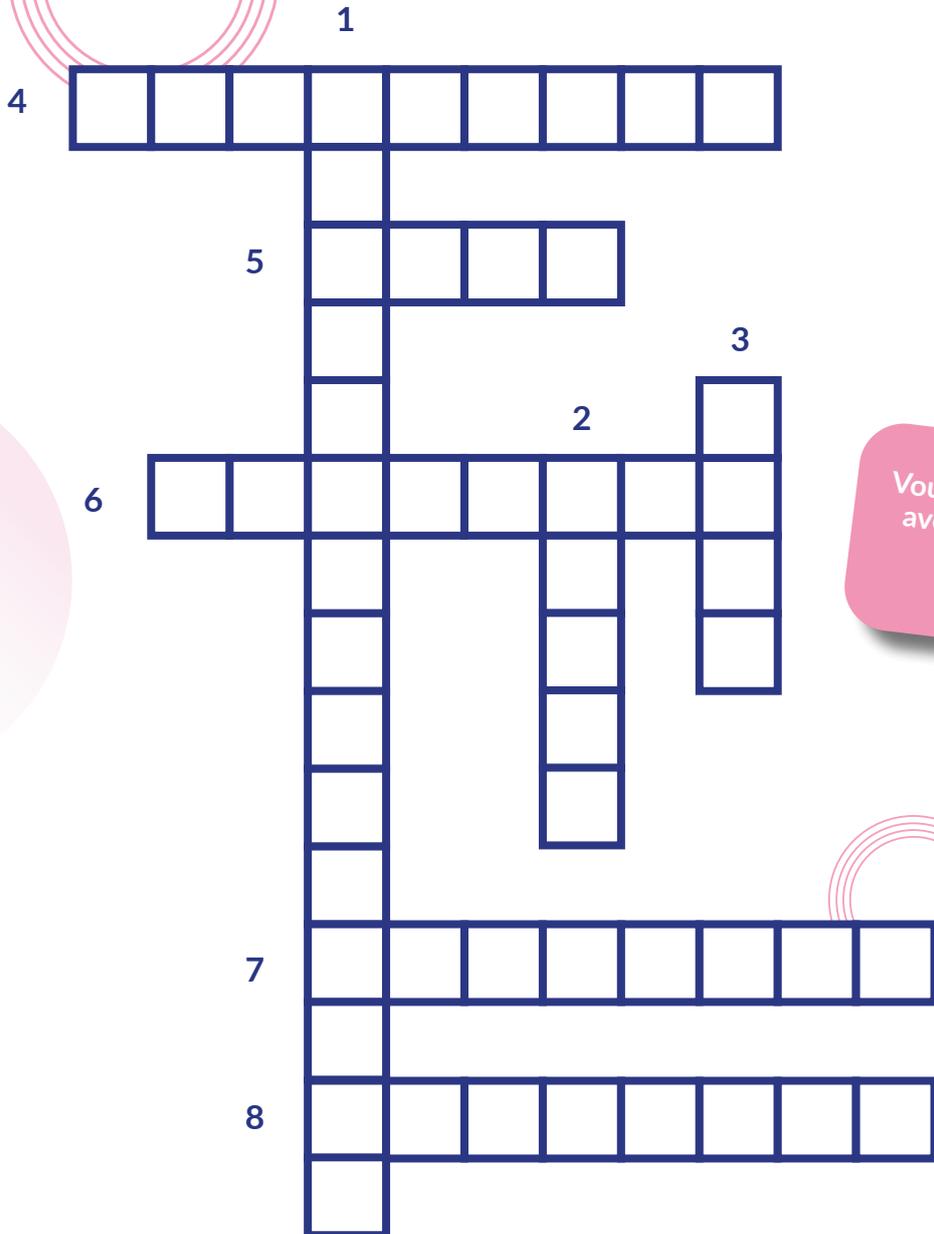
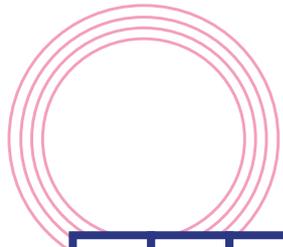
	7				9			3
		6						
			1		2		4	
6				8				2
					7			6
7	1	4				5		
	8	1	5		4		3	
4		3						



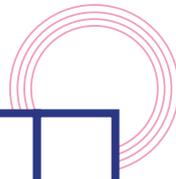
Mots croisés



- 1 Bâtiment militaire
- 2 Nom du Saint donnant le nom à notre église
- 3 Fondatrice du logis d'amitié
- 4 Volcan cotoyant un volcanologue
- 5 Chapelle Notre Dame du ...
- 6 Plus longue rue de la commune
- 7 Grand explorateur océanographique français
- 8 Grand volcanologue d'origine russe



Vous aimez créer vos jeux? Partagez-les avec les essertois! Envoyez les nous à animations@essert.fr ils seront publiés.



*Retrouvez les réponses aux jeux dans le prochain numéro de « La Gazette »



Journée du patrimoine

La journée du patrimoine a été l'occasion pour les Essertois mais aussi pour quelques touristes de passage de découvrir ou redécouvrir le patrimoine de notre belle commune. À travers des visites guidées encadrées par des bénévoles, les curieux pouvaient accéder à plusieurs sites :

- **LES VESTIAIRES DU FOOT :**

Visites guidées par les bénévoles de l'ASE.

- **LA MAIRIE-MEDIATHEQUE :**

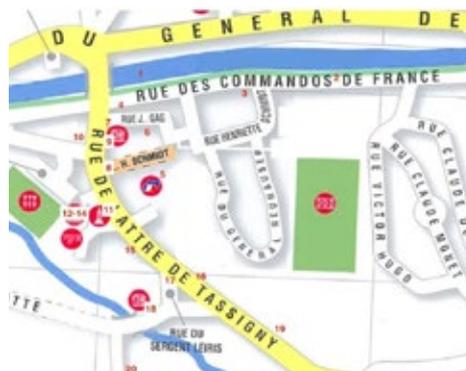
Visites guidées organisées par les élus.

- **L'EGLISE :**

Présentation des vitraux par des bénévoles de la paroisse avec l'aide d'Isabelle Audoineau et Stéphane Maire.
Présentation des cloches par Robin Gotti.

- **LE FORT :**

Visites guidées par les amis du fort à 10h30 et 14h.

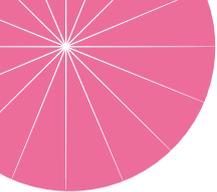


Et pour ceux qui aiment se cultiver tout en s'amusant, un parcours-découverte du patrimoine semé de questions, était proposé. Si vous l'avez raté, retrouvez-le ci-dessous.

Questionnaire*

- 1) **Le canal a été construit après la guerre de 1870.**
Combien de départements traverse-t-il ? (indice sur le pont)
- 2) **Au pied du talus du canal, face au stade, une stèle servait autrefois de support à une croix dédiée « aux morts du canal ».** Pourquoi peut-on affirmer que cette stèle avait une autre fonction au départ ?
- 3) **La Rue des Commandos de France rappelle la Libération d'Essert :**
 - À quelle date a-t-elle eu lieu ?
 - Combien de commandos sont morts au combat ?
 - Comment le nombre de commandos tués au cours des combats est-il symbolisé dans le mémoriel situé à l'angle de la rue Henriette Schmidt ? (Indice : Attention où vous mettez les pieds !)
- 4) **Au sommet de la rue une statue de fonte exprime la reconnaissance des Essertois.**
 - À propos de quoi ?
 - Que représente-t-elle ?
- 5) **La mairie-médiathèque, conçue par l'architecte belfortain Jean-Pierre Drezet, date de 2007. Symbole de la République à son fronton, la Marianne d'Essert est double, figure à la fois antique et moderne. Elle est l'œuvre d'Agnès Descamps, peintre et sculptrice régionale.** Comparez les deux bustes et notez 3 différences.
- 6) **Le Logis d'Amitié a été créé dans les dépendances d'une ancienne ferme durant le mandat de la seule femme qui fut maire d'Essert. Son nom fleurit discrètement sur la façade sud.** De qui s'agit-il ?
- 7) **Le bâtiment principal de l'école Tazieff date du milieu du 19^e siècle. Il fut aussi le siège de la mairie jusqu'en 2007. Observez le préau et l'arrière de la salle Stromboli ajoutés au début du 21^e siècle.**
Quelle forme ont-ils en commun ? A votre avis pourquoi l'architecte a-t-il fait ce choix ?
- 8) **La rue Henriette Schmidt est la seule rue d'Essert qui porte le nom d'une femme.** Qui était Henriette Schmidt ?

*Avec la participation du Comité de Jumelage.



- 9) **La fontaine-lavoir du Bourboir, construite en grès des Vosges, date de 1883. Située directement sous les fenêtres de l'école, elle a dû être déplacée en 1908 car les instituteurs se plaignaient d'une cause de nuisance.** Laquelle ? le bavardage? des lavandières? l'inondation des abords, les odeurs du bétail
- 10) **Dans un rayon proche de l'école, un bâtiment construit en 1827 a rempli de nombreuses fonctions publiques au fil des années (école, abris pour les démunis, distillerie, à nouveau école, salle associative...). Vendu à un particulier en 2017, il ne fait plus partie du patrimoine communal, cependant les moulures d'angle devront être préservées en cas de rénovation.**
A quelle adresse se trouve le bâtiment ?
- 11) **Le monument aux Morts érigé après la 1ère guerre mondiale, nous rappelle le sacrifice de tous les Essertois morts pour la France. Observez les ornements de son obélisque et identifiez :**
- Au moins 2 végétaux différents :
 - Au moins 2 symboles militaires :
 - Y a-t-il un symbole religieux ?
- 12) **Du côté de l'entrée principale de l'église St Léger, relevez :**
- La date d'achèvement du clocher :
 - Les lettres gravées sur l'encadrement de la porte sud :
 - Ont-elles une signification ? religieuse ? technique ? décorative ?
- 13) **A l'angle sud-ouest de l'église est enterré un prêtre, l'abbé Stoff. Il a beaucoup contribué au développement du patrimoine religieux de la commune.** Quel symbole de vie éternelle orne sa tombe ?
- 14) **Les six grands vitraux de l'église, fabriqués en 1899 par un maître verrier grenoblois, ont été minutieusement restaurés fin 20ème.** Quels personnages religieux y sont représentés ? Citez-en au moins 3, dont une figure masculine, une figure féminine et un ange.
- 15) **Quel souvenir de la guerre de 1870 le n° 34 de la rue de Lattre de Tassigny peut-il bien conserver ?**
- 16) **Cette grande croix témoigne de la tenue à Essert d'une « mission » en 1935. Un tel évènement visait à renforcer la foi et à encourager la pratique religieuse. Une devise est écrite sur cette croix.** En quelle langue ?
- 17) **La petite rue Leiris est une grande voie de communication internationale, pourquoi ?** (indice : un petit coquillage vous mettra sur la piste)
- 18) **Le lavoir du bas du village, dans son état actuel, résulte de travaux de restauration menés en 1998, puis en 2006, conçus dans le cadre d'un projet avec le lycée agricole de Valdoie. En aval ses eaux rejoignent celles de la Douce, leur provenance en amont n'est pas clairement établie.**
- Trouvez la date de sa construction gravée dans le grès :
 - Quand et comment des élèves de l'école Tazieff l'ont-ils verdi ?
- 19) **Aujourd'hui, que reste-t-il du château d'Essert ?**
- 20) **La chapelle Notre dame du Vœu, construite en 1931, abrite une statue de la Vierge érigée à cet endroit dès 1920, en témoignage de la reconnaissance du village épargné par la 1ère guerre mondiale. La Vierge est debout sur le globe terrestre traversé par un croissant de lune.**
- Quels animaux symboliques figurent sur cette composition en métal peint ? Citez-en au moins 3.
 - De nombreux écrits témoignent d'une fréquentation locale et internationale. Citez 3 langues différentes (en dehors du français !).

Concours de dessins

Voici les lauréats du concours de dessins présentés en double page. Ils sont attendus en mairie pour retirer leurs récompenses. Retrouvez l'ensemble des dessins affichés en mairie. La municipalité remercie vivement les participants.



Nasli Tunc 5 ans Tazieff



Fouzia Bousbih 6 ans Tazieff



Garance Brunsperger 10 ans Tazieff



Enaël Lehmann 7 ans Cousteau



Maxime Bourdenet 4 ans Tazieff



Lara Bonacina 9 ans Tazieff



Kawtar Noufly 8 ans Tazieff

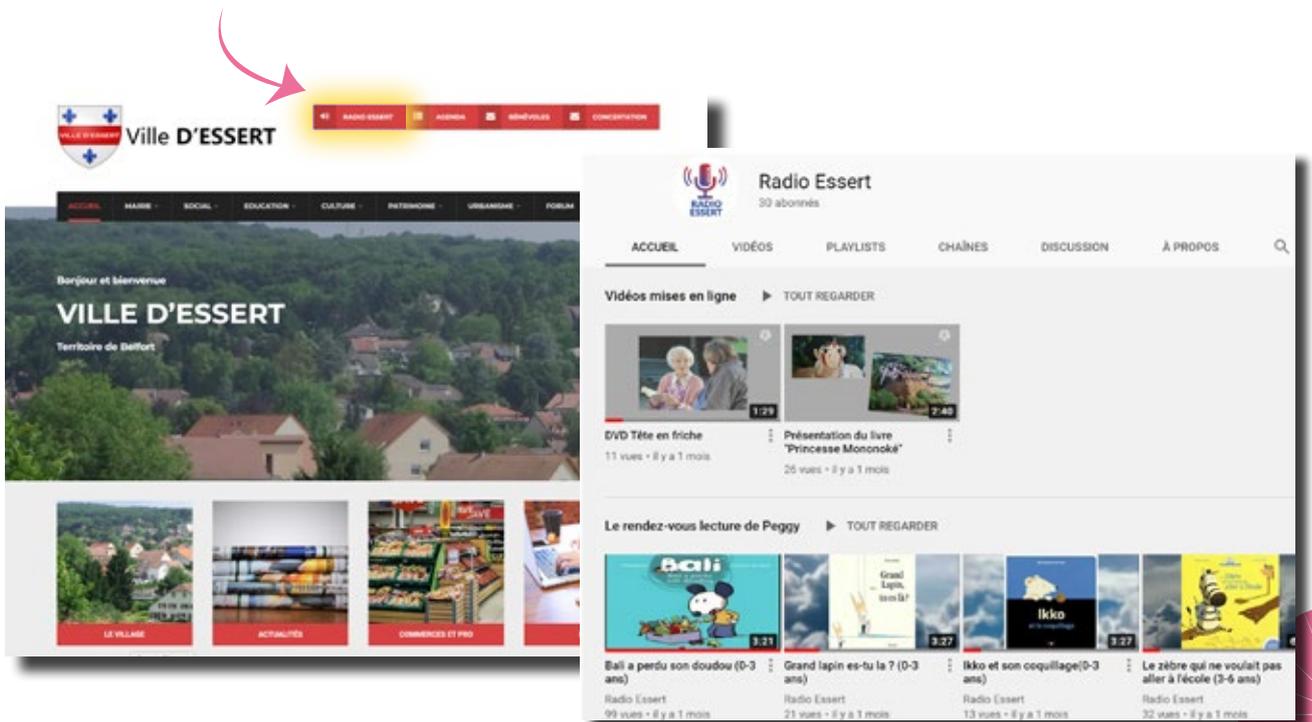
La radio



La Radio Essert a pour but de mettre en valeur les initiatives, les personnes et l'histoire de la ville. Tous les habitants peuvent s'y exprimer. Son but est de renforcer le lien entre les citoyens, mettre en valeur le patrimoine essertois, libérer la parole et favoriser la démocratie locale.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez parler de votre histoire, vos idées, vos passions, vos activités ou si vous souhaitez donner de la visibilité à votre association.

Contact : mairie@essert.fr



Réponses aux questions du parcours-découverte



- 1) Doubs/ Territoire de Belfort/ Haute-Saône
- 2) Pierre tombale dédiée à Marie-Thérèse Vinet épouse Châtelot né à Essert le 22 mai 1818 décédée au même lieu en avril 18xx.
- 3)
 - Date : 20 novembre 1944
 - Nombre de commandos morts au combat : 18
 - Symbolisé par 18 dalles de pierre au sol
- 4)
 - A propos de quoi ? Ayant été une seconde fois épargnés par la guerre, les Essertois, à la Libération de 1944, ont souhaité témoigner leur reconnaissance à travers cette statue.
 - Elle représente le Christ montrant son cœur après la Résurrection
- 5) Œil, nez, bonnet phrygien avec la cocarde, cheveux...
- 6) Marguerite Yeni
- 7)
 - Forme de vague
 - Choix de l'architecte en lien avec Stromboli et Tazieff : mouvement de la terre, de l'eau suite aux tremblements de terre, aux tsunamis.
- 8) Résistante décédée dans le camp d'Auschwitz en 1943
- 9) Le bavardage des lavandières
- 10) Salle de la fontaine au 10 ter rue de Lattre de Tassigny
- 11)
 - Palme, feuille de chêne, laurier
 - Sabre, fusil, médaille militaire
 - Oui, une croix
- 12)
 - 1753
 - AABCCDDEE...
 - Signification technique
- 13) Ste Jeanne d'Arc, Joseph, Marie, Jésus enfant, l'archange Gabriel, Ste Marguerite d'Antioche, St Michel...
- 14) Un obus
- 15) Latin
- 16) Chemin de St Jacques de Compostelle
- 17) Difficilement lisible mais on pourrait dire 1808
- 18) Le 7 avril 2011, les élèves ont planté des saules pleureurs
- 19) Un mur en pierre et un puit apparent. Le terrain recèle des vestiges archéologiques d'un château non fortifié du bas moyen-âge, à proximité de la zone de loisirs communale.
- 20)
 - Serpent, bœuf, lion ...
 - Allemand, anglais, arabe...etc



LES INFORMATIONS UTILES

Maison Médicale d' Essert

La maison de santé a ouvert ses portes durant l'été 2020. Elle se situe rue des écoles à Essert à proximité du Magasin Super U et dans le même bâtiment que la Pharmacie d'Essert nouvellement transférée.

Ces trois structures font maintenant parking commun, facilitant ainsi l'accès à ce cœur battant incontournable de la vie essertoise, à deux pas du groupe scolaire Cousteau.



Les différents Praticiens présents au sein de la nouvelle maison médicale :

- **Dr Coralia Moroianu** neuro-psychiatre, ex praticien hospitalier de l'HNFC, qui exerce la Psychiatrie.
- **Dr Véronique Ehrhard**, cardiologue a transféré son cabinet belfortain et vient renforcer ainsi l'offre de soin en médecins spécialistes dans notre commune.
- **Mme Pichot**, infirmière bien connue à Essert, pose sa plaque dans la nouvelle maison de santé le 15 janvier.
- **Pierre-Jérôme Collard et Eric Vuillemot**, opticiens, ont ouvert «la Boutique des Lunettiers» magasin d'optique au rez-de-chaussée durant le mois de Septembre 2020.
- **Deux esthéticiennes dont Mme Hélène Huet**, esthéticienne dermographie, exerce son art dans le tatouage des sourcils, des aréoles mammaires, à la suite de chimiothérapies anticancéreuses entre autre, ainsi que le maquillage permanent.

Devraient rejoindre le pôle santé en cours d'année 2021 :

- Une réflexologue plantaire et naturopathe (prévue pour septembre)
- Une ostéopathe (possiblement à partir de juillet)
- Un jeune médecin généraliste dont la date d'installation reste à confirmer .





Comme chaque année, dans le cadre des festivités de fin d'année organisées par le CCAS d'Essert, les aînés ont eu le choix entre un repas ou un colis (70/75ans et plus).

Cette année, la crise sanitaire ayant empêché la tenue du repas, tous les inscrits à ce moment festif ont pu bénéficier du colis. Exceptionnellement, les colis étaient accompagnés d'une bouteille de jus de pomme. En effet le CCAS d'Essert s'était associé aux villes de Chaux et d'Evette-Salbert en achetant ces bouteilles, dont les bénéfices de la vente sont allés au Téléthon.

La distribution a eu lieu le vendredi 4 décembre en salle du conseil, avec le soutien logistique du comité des fêtes, dans le respect du protocole sanitaire en vigueur. Les personnes âgées ne pouvant se déplacer, ou n'étant pas disponibles le jour de la distribution, ont bénéficié du portage à domicile de leurs colis, dans le respect des gestes barrières.



Ce sont 140 colis simples ainsi que 60 colis doubles qui ont été distribués touchant ainsi 260 personnes.



Contenu du colis :
Bloc de foie gras, magret de canard, risotto, truffes, côte de Bergerac...



ETAT CIVIL

Etat Civil du 1er Septembre au 31/12 /2020

Naissances

ADDA Médine	04/09/2020
GARDES Noam	05/09/2020
SORKUN Aykan	22/09/2020
BULLY Savannah	25/09/2020
CHEKOUAT Khalil	15/10/2020
BUI Lou, Caroline	18/10/2020
NOUNOUH Zeyd	22/10/2020
SANTISTEBAN Mélya	23/10/2020
DUBRET Adem	03/11/2020
PALMINO Elio	16/11/2020
FERREIRA DA SILVA Meï-Lynn	17/11/2020
CORDOBA Constance	23/12/2020
YOLAL Emin	29/12/2020

Mariages

EDDAMES Mohamed et ZEDDINI Amira	10/10/2020
GRASSET Vincent et BRENET Virginie	17/10/2020

Décès

GERBEAUX vve MASCHINOT Gabrielle	05/09/2020
CLAVEQUIN Raymond	08/09/2020
DIETRICH Robert Jean	29/09/2020
DUMONT Robert Nicolas	26/10/2020
ILTIS Brigitte Marianne	08/12/2020
MONNIER Pierre	22/12/2020



VACCINATION

Contre la covid-19 prise des rendez-vous

Le premier centre de vaccination du Territoire de Belfort est ouvert au sein de l'Hôpital Nord Franche-Comté. Le deuxième centre est situé au gymnase Le Phare à Belfort.

Afin de faciliter la prise de rendez-vous, un numéro de téléphone départemental unique a été mis en place, joignable du lundi au vendredi de 9h à 17h30 : 03 84 57 16 26 (prix d'un appel local)

Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle
Tél. : 03 84 57 15 76 pref-communication@territoire-de-belfort.gouv.fr



Calendrier des déchets ménagers



JANVIER 2021							
sem	lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim
53	28	29	30	31	1	2	3
1	4	5	6	7	8	9	10
2	11	12	13	14	15	16	17
3	18	19	20	21	22	23	24
4	25	26	27	28	29	30	31

MARS							
sem	lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim
9	1	2	3	4	5	6	7
10	8	9	10	11	12	13	14
11	15	16	17	18	19	20	21
12	22	23	24	25	26	27	28
13	29	30	31	1	2	3	4

MAI							
sem	lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim
17	26	27	28	29	30	1	2
18	3	4	5	6	7	8	9
19	10	11	12	13	14	15	16
20	17	18	19	20	21	22	23
21	24	25	26	27	28	29	30

FÉVRIER							
sem	lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim
5	1	2	3	4	5	6	7
6	8	9	10	11	12	13	14
7	15	16	17	18	19	20	21
8	22	23	24	25	26	27	28
9	1	2	3	4	5	6	7

AVRIL							
sem	lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim
13	29	30	31	1	2	3	4
14	5	6	7	8	9	10	11
15	12	13	14	15	16	17	18
16	19	20	21	22	23	24	25
17	26	27	28	29	30	1	2

JUIN							
sem	lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim
22	31	1	2	3	4	5	6
23	7	8	9	10	11	12	13
24	14	15	16	17	18	19	20
25	21	22	23	24	25	26	27
26	28	29	30	1	2	3	4

* Possibilité pour les Essertois de déposer les déchets verts dans l'espace des entrepôts municipaux. Ouverture tous les matins en semaine et fermé le Week-end.

DANS MON BAC RECYCLABLE, je mets :

- Tous les cartons, papiers, journaux, magazines, livres, cahiers, enveloppes
- Les bouteilles et flacons en plastique
- Les briques de lait, de crème, de soupe et de jus de fruit
- Les bouchons métalliques
- Emballages de fast food
- Les boîtes de conserve, bidons de sirop, cannettes vides, aérosols, barquettes alu

EN UTAC
Vides, non rincés, non imbriqués

DANS MON BAC ORDURES, je mets :

- Les ordures ménagères
- Les couches, sacs aspirateurs
- Les restes de repas
- Les sacs plastiques et emballages non recyclés

EN UN BAC

DANS LE CONTENEUR À VERRE, je mets :

- Bouteilles et bocaux en verre
- Je mets les bouchons métalliques dans le **bac jaune** pour permettre leur recyclage.
- Tous les autres objets en verre (tiroirs, vaisselle, miroirs...) sont à déposer en déchetterie.

EN UTAC

À LA DÉCHETTERIE, j'apporte :

- Les déchets verts *
- Lampes, tubes
- Les déchets électriques et électroniques, les piles
- Les déchets dangereux, toxiques
- Les textiles
- Les encombrants

LES DÉCHETTERIES

- Châtenois-les-Forges, route de Breuilleurs
- Danjoutin, ZAIC du Grand-Bois
- Sermamagny, sur la dessertte du Pays-Sous-Vosgien (RDS)
- Fontaine, sur l'aéroport (déchetterrie mobile)

HORAIRES

Du lundi au vendredi : 9h 30 - 12h / 13h 30 - 18h ; Samedi : 9h - 18h
Châtenois-les-Forges fermée le lundi
En hiver, du 15 octobre au 14 avril, les déchetteries ferment à 17h.

Déchetterie mobile
Jeudi et vendredi : 12h - 19h ; Samedi : 9h - 12h / 13h - 17h

AVEC LE COMPOSTEUR INDIVIDUEL je réduis mes déchets

Le composteur permet d'éliminer les biodéchets (épluchures, filtres à café, sciure de bois...) et les déchets verts (tontes de gazon, feuilles mortes...).

Le Grand Belfort vous propose d'acquérir un thermo composteur à moitié prix. (*valeur marchande 50 €, le Grand Belfort prend en charge 25 €)

COMMANDEZ VOTRE COMPOSTEUR

- en remplissant un formulaire en ligne sur le site : grandbelfort.fr/belfortdechets
- par téléphone au 03 84 90 11 71

GROS ENCOMBRANTS

BIEN INTERDIT SUR LE DOMAINE PUBLIC

VOUS NE POUVEZ PAS VOUS DÉPLACER EN DÉCHETTERIE !

Collecte à votre domicile des gros encombrants gratuitement, sur rendez-vous, en votre présence (entrée ou hall d'immeuble).

Pour bénéficier du ramassage à domicile, il est nécessaire de prendre rendez-vous :

- en remplissant un formulaire en ligne sur le site : grandbelfort.fr/belfortdechets
- par téléphone au 03 84 90 11 71

